



Rapport de gestion 2024

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2025
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c);
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34);
- du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2024.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2024 ;

Vu le rapport de la Commission de gestion ;

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2024 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire



Bernard Degex



Frédéric Pilloud

TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	4	6.6 Chancellerie	55
1.1 Organigramme au 31.12.2024	5	7. Ambulance Riviera	56
2. Les autorités au 31.12.2024	5	7.1 Organisation générale	56
2.1 Le Comité de direction	6	7.2 Opérationnel	57
2.2 Le Conseil intercommunal	9	7.3 Aspects financiers	59
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	11	7.4 Organisation et personnel	59
2.4 Planning des séances 2024	16	7.5 Formation	60
2.5 Faits marquants durant l'année	17	7.6 Partenariat	62
3. Résumé des comptes 2024	20	7.7 Direction médicale	63
4. Direction	24	7.8 Management de la qualité	64
4.1 Ressources humaines	25	7.9 Données complémentaires	65
4.2 Finances	32	8. Protection civile Riviera –Pays-d'Enhaut	68
4.3 Commission de police	33	8.1 Bataillon de protection civile	69
5. Police Riviera	34	8.2 Instruction	71
5.1 Service de police	34	8.3 Interventions en Faveur de la Collectivité (IFC)	74
5.2 Division police de proximité	38	8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)	75
6. Services généraux	45	8.5 Données récapitulatives	76
6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)	46	9. SDIS Riviera	78
6.2 Office de la mobilité	49	9.1 Préambule	78
6.3 Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)	52	9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	79
6.4 Communication et Relations publiques	53	9.3 Opérationnel	80
6.5 Cellule juridique	54	9.4 Technique	82
		9.5 Formation	82
		9.6 Prévention	84

1. Notre organisation



URGENCES

Police	117
Ambulance	144
Feu	118

7 JOURS / 7
H24

CLARENS
Rue du Lac 118

DIRECTION
SERVICE DE POLICE

Police Secours - Police de Proximité - Prévention
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office du commerce et des manifestations
Tél 021 966 85 40



VEVEY
Rue du Simplon 38

SERVICE DE POLICE

Police Secours et Police de Proximité
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office de la mobilité (Amendes d'ordre,
Stationnement et Signalisation)
Tél 021 966 85 20

SERVICE D'AMBULANCES

LA TOUR-DE-PEILZ
Ch. de Béranges 111

Tél 021 966 85 10

SERVICE DE PROTECTION CIVILE

MONTREUX
Rue de la Corsaz 2

Tél 021 966 85 80

**SERVICE DE DEFENSE INCENDIE
ET SECOURS**

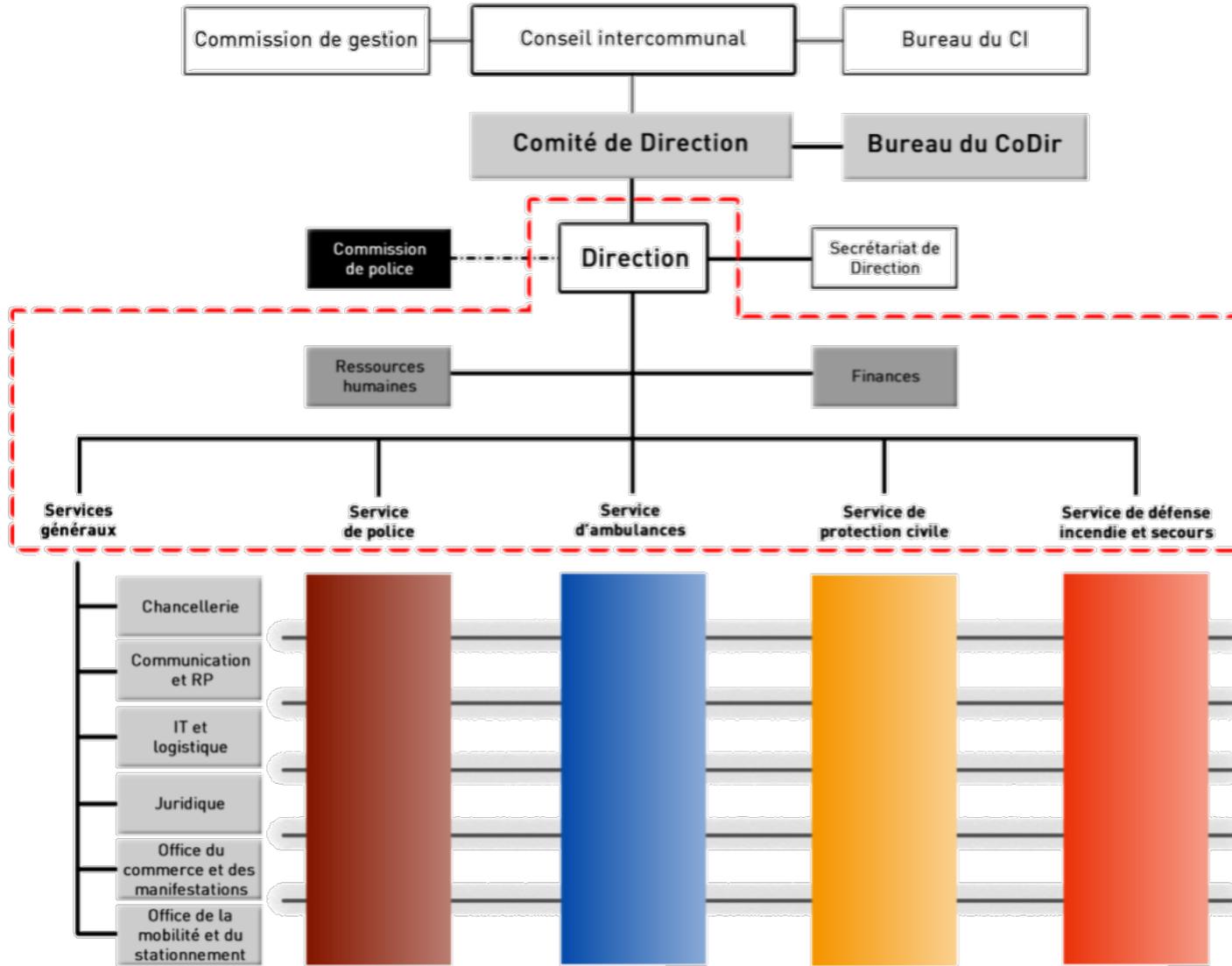
MONTREUX
Rue de la Corsaz 2

Tél 021 966 85 60

ADRESSE POSTALE UNIQUE

Rue du Lac 118 - CP - 1815 Clarens - Tél 021 966 83 00 - www.securite-riviera.ch

1.1 Organigramme au 31.12.2024



Membres de la Direction

2. Les autorités au 31.12.2024

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Message

Depuis plusieurs années d'importants dossiers sont en cours de traitement au sein de notre Association intercommunale.

Comme par le passé, nous travaillons toujours au niveau cantonal sur la coordination des forces de police avec la CDPV (Conférence des Directeurs des Polices Vaudoises), organe politique et la SOPV (Société des Officiers des Polices Vaudoises), organe opérationnel. Des projets comme celui d'EVOPOL, qui s'inscrit dans l'esprit de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) permet d'avancer sur des projets concrets en lien avec la Police cantonale.

Pour la protection civile et en lien avec notre ORPC Riviera, des séances politiques, au sein de l'Assemblée des Présidents d'ORPC, et opérationnelles, au sein de la Conférence des Commandants, permettent de tenter de trouver des solutions de coordination entre les ORPC et les services cantonaux, le SSCM notamment. Des thématiques telles que le projet TETRIS y sont traitées, soit le remaniement de l'organisation des ORPC. Des discussions et négociations interviennent également avec le Conseiller d'État en charge, en particulier quant au profil des prestations délivrées par la protection civile.

Pour notre Service d'ambulances, le redéploiement du dispositif cantonal des urgences préhospitalières (DisCUP) est toujours en phase de travail au niveau cantonal. Les négociations sur le renouvellement de notre convention avec la Direction générale de la

santé (DGS) (qui demeure le principal organe financeur de ce Service) sont arrivées à terme à fin 2024, à satisfaction de chaque partie concernée.

Concernant le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) le plus gros du travail consiste toujours à s'efforcer de garantir les prestations attendues en assurant la relève des sapeurs-pompiers volontaires. La sécurité et la santé des intervenants, ainsi que la formation continue constituent aussi des thèmes qui ont marqué les travaux de nos collaborateurs permanents.

Concernant les dossiers internes, celui de la Maison de la sécurité publique et celui relatif au déploiement sécuritaire dans notre région ont pu fortement évoluer et ont continué à occuper nos services et nos mandataires. La Commission consultative du Conseil intercommunal (CI) a pu aussi être nantie de l'avancement du projet et constitue un parfait relais avec le CI. Ce dossier demeure une priorité pour notre Association.

La modification de nos statuts, comprenant celle de la clé de répartition des coûts entre les communes-membres a pu enfin aboutir, avec l'acceptation par tous les Conseils communaux de nos membres, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Nos Services généraux ont vu leur implication juridique dans divers dossiers augmenter sensiblement. Nos services transversaux ont continué à apporter leurs supports aux autres services de l'ASR. Pour notre Office du commerce et des manifestations (OCM), 2024 s'est avérée être une nouvelle année record en termes d'autorisations de manifestations délivrées (plus de 1'400).

Les quelques exemples ci-dessus ne sont pas exhaustifs et le travail des équipes au sein de nos services ne va pas en diminuant.

Au travers de ces quelques mots, le Comité de direction tient également à remercier les Conseillères et Conseillers intercommunaux, tant de la législature précédente que de la présente, pour leur travail et leur compréhension. Plus particulièrement son Président, ainsi que sa Secrétaire.

Durant 2024, les instances politiques de l'Association se sont réunies, notamment aux occasions suivantes :

- Le CoDir a tenu 12 séances et validé 138 propositions ;
- Les Membres du Bureau du CoDir ont tenu 28 séances ;

Enfin, le Comité de direction ne pouvait terminer son message sans remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, les volontaires, les astreintes et les astreints, tous grades et toutes fonctions confondus, pour les prestations qu'ils délivrent en permanence à l'ensemble de notre population. Le CoDir salue leur professionnalisme, leurs compétences, leur souplesse et leur disponibilité. Grâce à leur travail et leur présence, le sentiment de sécurité, quoi qu'on en dise, est bien présent sur la Riviera ; il fait partie intégrante d'un « vivre ensemble » qu'il est bon de relever, à l'heure où la situation internationale peut parfois se révéler anxiogène.

2.1.2 Ses membres du 01.01 au 25.09.2024

Ses membres du 26.09 au 31.12.2024

COMITE DE DIRECTION 2021 - 2026



Bernard Degex
Commune de Blonay -
Saint-Légier
Président



Jean-Baptiste Piemontesi
Commune de Montreux
Vice-Président



Yves Genton
Commune de Chardonne
Membre



Patrick Michaux
Commune de Corseaux
Membre



Christian Kaelin
Commune de Corsier
Membre



Dominique Pittet
Commune de Jongny
Membre



Sandra Pasquier
Commune de La Tour-de-Peilz
Membre



Alexandra Melchior
Commune de Vevey
Membre



Arnaud Rey-Lescure
Commune de Veytaux
Membre

édition: 22.11.2022

COMITE DE DIRECTION 2021 - 2026



Bernard Degex
Commune de Blonay -
Saint-Légier
Président



Jean-Baptiste Piemontesi
Commune de Montreux
Vice-Président



Yves Genton
Commune de Chardonne
Membre



Patrick Michaux
Commune de Corseaux
Membre



Christian Kaelin
Commune de Corsier
Membre



Dominique Pittet
Commune de Jongny
Membre



Alessio Grutta
Commune de La Tour-de-Peilz
Membre



Alexandra Melchior
Commune de Vevey
Membre



Arnaud Rey-Lescure
Commune de Veytaux
Membre

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2021 – 2026 (situation au 31.12.2024)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Dellas	Héraclès	La Tour-de-Peilz
Vice-Président	Leal	Rodrigo	Jongny
Scrutatrice	Ekah	Mathias	Clarens
Scrutatrice	Higy-Schmidt	Muriel	Vevey
Scrutatrice-suppl.	Krenger	Anna	Montreux
Scrutateur-suppl.	Sauvonnet	Jacques	Vevey
Secrétaire	Dind	Carole	La Tour-de-Peilz

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
DECOMBAZ	Julien	Blonay
DUCRET	Anne	Chardonne
MARMIER	Jacques	Corseaux
LUYET	Nicolas	Corsier-sur-Vevey
LEAL	Rodrigo	Jongny
NEGRO	Piero	La Tour-de-Peilz
VACANT	VACANT	Montreux
BERARDOCCO	Nicolino	Vevey
KOSCHEVNIKOV	Alexandre	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
MAURER	Tommasina	St-Légier-La Chiésaz
WERNLI	Heinz	Le Mont-Pèlerin
BORLOZ	Corinne	Corseaux
KELLER	Jacques	Corsier-sur-Vevey
FELIX	Sandrine	Jongny
CHAMPIER	Denis	La Tour-de-Peilz
TSCHOPP	Bernard	Clarens
BUSSY	Cédric	Vevey
AUGNET	Guillaume	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique	Nom	Prénom	Commune politique
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay – Saint-Légier	Al Jundi	Ihab	Montreux
Décombaz	Julien	Blonay – Saint-Légier	Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Fares	Joey	Blonay – Saint-Légier	Devenoge	Hervé	Montreux
Ferilli	Laura	Blonay – Saint-Légier	Ekah	Mathias	Montreux
Jaunin	Gilbert	Blonay – Saint-Légier	Forclaz	Jean-Marc	Montreux
Maurer	Tommasina	Blonay – Saint-Légier	Gori	Mario	Montreux
Perrelet	Michèle	Blonay – Saint-Légier	Gote	Irina	Montreux
Wunderli	Mélanie	Blonay – Saint-Légier	Hess	Yanick	Montreux
Cavin	Gilbert	Chardonne	Karakas	Murat	Montreux
Ducret	Anne	Chardonne	Krenger	Anna	Montreux
Rütsche	Christin	Chardonne	Lauber Fürst	Susanne	Montreux
Wernli	Heinz	Chardonne	Luder	Tal	Montreux
Borloz	Corinne	Corseaux	Pozzi	Silvano	Montreux
Luzio	Serge	Corseaux	Tschopp	Bernard	Montreux
Marmier	Jacques	Corseaux	Winkler	Lionel	Montreux
Paschoud	Laurent	Corseaux	Yerly	Fabrice	Montreux
Vacant	Vacant	Corsier-sur-Vevey	Berardocco	Nicolino	Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey	Bussy	Cédric	Vevey
Luyet	Nicolas	Corsier-sur-Vevey	Cornu	Yvan	Vevey
Rouge	Arianne	Corsier-sur-Vevey	Dohr	Sarah	Vevey
Félix	Sandrine	Jongny	Higy-Schmidt	Muriel	Vevey
Leal	Rodrigo	Jongny	Iamartino	Anna	Vevey
Genovese	Caroline	Jongny	Luccarini	Yvan	Vevey
Champier	Denis	La Tour-de-Peilz	Roduit	Jean-Marc	Vevey
Charpilloz	Pierre-Yves	La Tour-de-Peilz	Sauvonnet	Jacques	Vevey
Dellas	Héraclès	La Tour-de-Peilz	Tolusso	Clément	Vevey
Heller	Gabrielle	La Tour-de-Peilz	Vallotton	Frédéric	Vevey
Huber	Viviane	La Tour-de-Peilz	Verdan	Ariane	Vevey
Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz	Andler	Philippe	Veytaux
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz	Augnet	Guillaume	Veytaux
Schwab	Jean-Pierre	La Tour-de-Peilz	Koschevnikov	Alexandre	Veytaux
Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz			

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Séance N° 01/2024 – jeudi 25 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Clément Tolusso, à 18h30, à la salle du Conseil communal de Vevey – Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

- **Assermentations :**
 - Monsieur Yann Boulben (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Monsieur Jean-Etienne Holzeisen, démissionnaire
- **Composition de la Commission consultative de la Maison de la sécurité publique :**

Montreux : Hervé Devenoge - Susanne Lauber Fürst - Lionel Winkler

Vevey : Anna Iamartino - Cédric Bussy - Yvan Cornu

La Tour-de-Peilz : Yvan Kraehenbuehl - Dominique Vaucoret

Amont : Joey Fares (Blonay-Saint-Légier) - Gilbert Jaunin (Blonay-Saint-Légier) - Anne Ducret (Chardonne) - Corinne Borloz (Corseaux) - Jacques Keller (Corsier) - Sandrine Félix (Jongny) - Guillaume Augnet (Veytaux)
- **Motion déposée :**
 - Motion de M. Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) intitulée « Proposition de modifications des statuts de l'ASR »
- **Communications du Comité de direction :**
 - Réponse aux questions de Mme Corinne Borloz (Corseaux) : « Sécurité publique et prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent au sein de notre région » (No 01/2024)
 - Réponse à la question de M. Piero Negro (La Tour-de-Peilz) : « SECUTEL : reprise de la prestation par le CMS » (No 02/2024)

- Complément de réponse à l'interpellation de M. Piero Negro (La Tour-de-Peilz) : « Sécurité des sapeurs-pompiers » (Communication No 03/2024)
- Réponse orale à la question de M. Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) : « Site Internet et moteur de recherche »
- Communication orale du Comité de direction concernant le Vibiscum Festival

Séance N° 02/2024 – jeudi 25 avril 2024, sous la présidence de Monsieur Clément Tolusso, à 18h30, à la salle du Conseil communal de Vevey – Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

- **Assermentations :**
 - Monsieur Jean-Marc Forclaz (Montreux), en remplacement de Monsieur Pascal Rossier (Montreux), démissionnaire
- **Elections :**
 - Au vote et par acclamation, Mme Laetitia Cocelli Sivis (Montreux) et M. Bernard Tschopp (Montreux) sont nommés respectivement membre et suppléant de la commission de gestion pour la législature 2021-2026
- **Interpellations déposées :**
 - Interpellation de M. Yvan Cornu (Vevey) : « Expliquez-nous pour quelles raisons vous centralisez les services ? »
 - Interpellation de Mme Anna Krenger (Montreux) : « Convocation au poste, et si tout le voisinage venait ? »
 - Interpellation de M. Cédric Bussy (Vevey) : « Présidence ASR »
 - Interpellation de M. Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) : « Audit externe et indépendant de la caserne de Vevey »

▪ **Préavis :**

- Comptes 2023 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 01/2024)
- Rapport de gestion 2023 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 02/2024)
- Révision partielle des Statuts de l'Association Sécurité Riviera conformément aux dispositions de l'art. 40 (Préavis No 03/2024)
- Acquisition de mobilier ergonomique et autres équipements (Préavis No 04/2024)
- Demande d'exonération du Vibiscum Festival (Préavis No 05/2024)

▪ **Communications du Comité de direction :**

- Réponse aux questions de Mme Muriel Higy-Schmidt (Vevey) en lien avec l'interpellation de Monsieur Piero Negro (La Tour-de-Peilz) : « Sécurité des sapeurs-pompiers » (Communication No 04/2024)
- Réponse aux questions complémentaires de M. Piero Negro (La Tour-de-Peilz) : « Secutel - reprise de la prestation par le CMS (No 02/2024) : processus de décision au sein de l'ASR et raisons pour lesquelles le Conseil intercommunal n'a pas été informé au préalable » (Communication No 05/2024)
- Communication orale – point de situation sur la motion de M. Héraclès Dellas – audit du SDIS, caserne de Vevey
- Communication orale en réponse à la question de Mme Corinne Borloz (Corseaux) : enquête de satisfaction auprès de Police Riviera (rappel de la demande de la CoGest de 2023)
- Communication orale – présentation RH
- Communication orale – point de situation relative au deal de rue à Vevey
- Révision partielle des Statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera : présentation

▪ **Rapport des commissions :**

- Rapport de la Commission de prise en considération de la motion de M. Héraclès Dellas relative à la modification des Statuts de l'ASR

Séance N° 03/2024 – jeudi 27 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Clément Tolusso, à 18h30, à la salle du Conseil communal de Vevey – Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

- **Assermentation :**

- De Mme Elsa Duchesne (Corsier) en remplacement de Monsieur Damien Bourgeois, démissionnaire

▪ **Nomination de la Commission ad hoc relative au préavis 03bis/2024 « Révision partielle des statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera :**

Présidence : Rodrigo Leal (Jongny)

Membres : Mario Gori (Montreux) – Yanick Hess (Montreux) – Tal Luder (Montreux) – Cédric Bussy (Vevey) – Muriel Higy-Schmidt (Vevey) – Clément Tolusso (Vevey) – Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) – Yvan Kraehenbuehl (La Tour-de-Peilz) – Michèle Perrelet (Blonay-Saint-Légier) – Christin Rüttsche (Chardonne) – Corinne Borloz (Corseaux) – Jacques Keller (Corsier) – Alexandre Koschevnikov (Veytaux)

▪ **Interpellation déposée :**

- Interpellation de Mme Béatrice Tisserand (Montreux) : « Monitoring, contrôle et gestion de la mobilité sur la Riviera »

▪ **Préavis du Comité de direction déposé :**

- Budget 2025 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 06/2024)

▪ **Communications du Comité de direction :**

- Réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller intercommunal Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) qui fait suite à la motion : « Pour un audit indépendant de la caserne de pompiers de Vevey » lors de la séance du Conseil intercommunal du 25 avril 2024 (Communication No 06/2024)
- Étude de satisfaction et de perception (Communication orale)

▪ **Rapports des commissions :**

- Rapport relatif aux comptes 2023 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 01/2024) (Rapp. : M. Nicolino Berardocco, Président)
- Rapport relatif à la gestion 2023 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 02/2024) (Rapp. : M. Nicolino Berardocco, Président)
- Rapport relatif au renouvellement et à l'acquisition de mobilier – demande d'un crédit d'investissement de CHF 388'972.50 (Préavis No 04/2024) (Rapp. : Mme Gabrielle Heller, Présidente)
- Rapport relatif à la demande d'exonération du Vibiscum Festival (Préavis No 05/2024) (Rapp. : M. Nicolino Berardocco, Président)

▪ **Elections :**

- M. Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) est élu de manière tacite et par acclamation président du Conseil intercommunal pour l'année 2024-2025
- M. Rodrigo Leal (Jongny) est élu de manière tacite et par acclamation vice-président du Conseil intercommunal pour l'année 2024-2025
- M. Mathias Ekah (Montreux) et Mme Muriel Higy-Schmidt (Vevey) sont élus respectivement scrutateur et scrutatrice pour l'année 2024-2025 de manière tacite et par acclamation

- Mme Anna Krenger (Montreux) et M. Jacques Sauvonnet (Vevey) sont élus respectivement scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant pour l'année 2024-2025 de manière tacite et par acclamation

Séance N° 04/2024 – jeudi 26 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Héraclès Dellas, à 18h30, à la salle du Conseil communal - Maison Hugonin - Rue des Remparts 3 - 1814 La Tour-de-Peilz

▪ **Election :**

- M. Alessio Grutta (La Tour-de-Peilz) est élu membre du Comité de direction de manière tacite et par acclamation

▪ **Assermentations :**

- Madame Evelyne Chevallaz Belotti (Blonay – Saint-Légier), en remplacement de Monsieur Bertrand Nanchen, démissionnaire
- Monsieur Fabrice Yerly (Montreux), en remplacement de Madame Béatrice Tisserand, démissionnaire

▪ **Préavis du Comité de direction déposés :**

- Préavis relatif à la révision partielle des statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera déposé conformément à la planification prévisionnelle (Préavis No 03ter/2024)
- Préavis relatif au budget 2025 de l'Association de communes Sécurité Riviera (Préavis No 06bis/2024)

▪ **Communications du Comité de direction :**

- Planning des séances du Conseil intercommunal, du Comité de direction et du Bureau du Comité de direction pour l'année 2025 (Communication No 08/2024)
- Réponse à l'interpellation de Madame Béatrice Tisserand (Montreux) : « Monitoring, contrôle et gestion de la mobilité sur la Riviera », déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 27 juin 2024 (Communication No 09/2024)

- Réponse à l'interpellation de Monsieur Yvan Cornu (Vevey) : « Expliquez-nous pour quelles raisons vous centralisez les services ? » déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 25 avril 2024 (Communication No 10/2024)
- Réponse à la question posée par Monsieur Yvan Cornu (Vevey) : « À combien s'élève l'erreur de comptabilisation des assurances perte de gain qui proviendrait d'un bug du logiciel Proconcept ? », lors de la séance du Conseil intercommunal du 27 juin 2024, suite au rapport relatif à la gestion 2023 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 02/2024) (Communication No 11/2024)
- Réponse à la motion de Monsieur Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) : « Proposition de modifications des statuts de l'ASR » déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 25 janvier 2024 (Communication No 12/2024)
- Complément de réponse à l'interpellation de Mme Anna Krenger (Montreux) : « Convocation au poste, et si tout le voisinage venait ? » (Communication orale)
- Présentation des résultats de l'étude de satisfaction et de perception effectuée par Mediactif SA – démarche d'accompagnement au changement avec Vicario Consulting SA (Communication orale)
- Lutte contre le deal de rue à Vevey – Bilan intermédiaire 2024 (Communication orale)
- Dispositif régional et Maison de la sécurité publique – examen préliminaire de deux alternatives en complément à l'étude de faisabilité relative à la parcelle sise au lieu-dit « En Saussaz », propriété de la Commune de Montreux (Communication orale)
- Complément de réponse à la motion de Monsieur le Conseiller intercommunal Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz) : « Pour un audit indépendant de la caserne de pompiers de Vevey » et à l'interpellation de Monsieur Piero Negro (La Tour-de-Peilz) : « Sécurité des sapeurs-pompiers » (Communication orale)

▪ **Rapports des commissions :**

- Rapport de la Commission de gestion relatif au budget 2025 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 06bis/2024) (Rapp.: M. Piero Negro, Président)
- Rapport relatif à la révision partielle des statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera (Préavis No 03ter/2024) (Rapp : M. Rodrigo Leal, Président)

Séance N° 05/2024 – jeudi 21 novembre 2024, sous la présidence de Monsieur Héraclès Dellas, à 18h30, à la salle du Conseil communal - Maison Hugonin - Rue des Remparts 3 - 1814 La Tour-de-Peilz

▪ **Assermentations :**

- Monsieur Ihab Al Jundi (Montreux), en remplacement de Monsieur Roland Rimaz, démissionnaire
- Madame Viviane Huber (La Tour-de-Peilz), en remplacement de Monsieur Yann Boulben, démissionnaire

▪ **Election :**

- Mme Susanne Lauber Fürst (Montreux) indique que le groupe Montreux présentera une candidature lors de la prochaine séance. Ce point est donc reporté à la séance du 30 janvier 2025.

▪ **Interpellations déposées :**

- Interpellation de Mme Corinne Borloz (Corseaux) concernant l'avancement de la task force mise en place par le Conseil d'État vaudois sur le deal de rue
- Interpellation de Mme Sarah Dohr (Vevey) intitulée « Présence de la police ASR à la gare de Vevey, possible ? »

▪ **Communications du Comité de direction :**

- Réponse à la question posée par Madame la Conseillère intercommunale Muriel Higy-Schmidt (Vevey) lors de la séance du Conseil intercommunal du 26 septembre 2024, relative à la sécurité des élèves à la sortie de l'école (Communication No 13/2024)
- Motion de Monsieur Héraclès Dellas (La Tour-de-Peilz), intitulée « Proposition de modifications des statuts de l'ASR » (Communication No 14/2024)
- Modification des Statuts de l'ASR – décisions des Conseils communaux (Communication orale)

2.4 Planning des séances 2024

Sécurité Riviera - Planning 2024

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUN						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

 Conseil intercommunal	 Comité de direction à 17h	 Bureau à 16h	 Séance CI SIGE	 Séance CoGest
 Jours fériés	 Vacances scolaires	 Délégation du personnel	 Séance CC Vevey	

2.5 Faits marquants durant l'année



Janvier, Blonay : intervention requise pour une défenestration. La victime n'a pas survécu à sa chute.

Février, Brent : explosion de gaz dans un appartement. Le locataire a tenté de mettre fin à ses jours.

Février, Vevey : intervention requise pour un accident ferroviaire. Une femme de 1969 s'est volontairement jetée sur les rails à 450 mètres de la gare CFF.

Mars, Clarens : cambrioleurs à l'œuvre dans un immeuble. Le dispositif mis en place a permis l'appréhension de 2 auteurs.

Mars, Vevey : brigandage sur la rue. Les deux auteurs mineurs ont pu être appréhendés.

Mars, Territet : accident de train à la gare CFF. Des écrits funestes ont été retrouvés au domicile de la victime.

Mars, Vevey : intervention requise pour des violences domestiques. Malgré les tentatives de réanimation, la victime, une femme de 1983 en arrêt cardio-respiratoire, est décédée.

Mai, Vevey : tentative d'homicide à l'arme blanche sur un jeune homme de 20 ans. L'auteur a pu être appréhendé peu après.

Juillet, Chailly-sur-Montreux : intervention requise pour un véhicule en feu. Incendie d'origine intentionnelle.

Juillet, Montreux : en cours de patrouille, les policiers aperçoivent un homme assis sur un muret chuter en arrière d'une hauteur de 10 mètres. Consciente, la victime a été acheminée au CHUV.

Juillet, Vevey : incendie dans un appartement. Une personne a été découverte sans vie dans son lit calciné.

Juillet, Vevey : intervention requise au Jardin Doret suite à un accident de barbecue. Une fille de 11 ans a été brûlée au visage.

Juillet, Montreux : incendie dans un appartement. Lors de l'extinction, les pompiers découvrent un corps partiellement calciné dans le salon.

Août, Territet : découverte d'un corps inanimé le long des voies du funiculaire. Il a pu être établi que la victime avait mis fin à ses jours.

Septembre, La Tour-de-Peilz : suite à une inondation dans un appartement, il a été découvert une personne décédée dans la salle de bain.

Septembre, Territet : après avoir réussi à sortir du jardin de son propriétaire, un chien a mordu un garçon de 6 ans au visage et sur le haut de corps.



Mars
Engagement d'un nouveau Responsable de l'Unité technique, logistique et informatique (UTLI). Cet engagement fait suite au départ à la retraite de l'ancien Responsable.

Mai
Annulation de la manifestation Vibiscum Festival 2024.

Juin
Lancement du marché public relatif au paiement dématérialisé du stationnement. Le prestataire actuel, la société PayByPhone, remportera le marché en fin d'année

Octobre

Achèvement du processus d'attribution des nouvelles concessions en matière de taxis.

Décembre

Adoption par le Comité de direction du projet de préavis relatif à la nouvelle infrastructure informatique de l'ASR. Ce préavis sera déposé en début d'année 2025 auprès du Conseil intercommunal.



Mai

Recertification ISO 9001:2015, dans le cadre d'une démarche collective coordonnée par l'ARESA (Association des Responsables d'Exploitation des Services d'Ambulances du dispositif cantonal pour les urgences préhospitalières), avec l'appui de la société La Maison Yamo Sàrl à 1148 Villars-Bozon, spécialisée dans ce type de projet d'accompagnement.

Décembre

La Direction générale de la santé adapte son mode de financement de la dotation accordée aux services subventionnés, ceci dès le 1^{er} janvier 2025, en accordant 11.79 équivalents plein temps (ETP) par équipage ambulancier H24, au lieu des 11.06 ETP précédemment reconnus. Cette augmentation tient compte d'un ajustement du nombre de jours d'absence (22 jours, soit le double en comparaison avec les années précédentes) et d'une adaptation du nombre de jours de vacances, pour permettre de prendre en compte la semaine supplémentaire accordée au personnel âgé de 50 ans et plus, en regard des conditions statutaires en vigueur dans les différentes organisations.



Juin

Panne du réseau Swisscom à Blonay – Saint-Légier du 10 au 12 juin 2024.

Septembre

Le 30 septembre 2024, incendie à La Tour-de-Peilz.

Décembre

Le 17 décembre 2024, rupture de conduite d'eau à La Tour-de-Peilz.



Février, Montreux

Une personne manipule une bouteille de gaz dans son logement et provoque une explosion. L'immeuble est endommagé, la personne est emmenée à l'hôpital mais ses jours ne sont pas en danger.

Mars, Blonay – Saint-Légier

Une machine de chantier chute dans une pente raide. Son conducteur est retrouvé dans le lit de la rivière quelques vingt mètres en aval. Les nombreux secours dépêchés sur place prennent en charge la victime, qui est transférée au CHUV au moyen d'un hélicoptère de la REGA, dans un état grave.

Mars, Cully

Le bateau de la CGN « Simplon », un géant de 78 mètres, menace de couler dans le port de Cully durant une tempête de vaudaire d'une violence inhabituelle. Le vapeur Belle Époque, un des plus imposants de la flotte lémanique, est amarré là en raison d'une avarie survenue le jeudi en matinée. Durant toute la nuit, les quais du village sont le théâtre d'une intervention historique. Plus de 50 pompiers, policiers et employés de la CGN se relayent sous la tempête, la pluie, le vent, pour sauver le vapeur.

Juin, Morges

Des précipitations d'une intensité inouïe plongent la ville de Morges dans le chaos aquatique alors que le pied du Jura est inondé de partout. La rivière la Morges sort de son lit et inonde les alentours, jusqu'à la Grand-Rue.

Juin, Sierre

Le Valais est frappé par deux épisodes de crues rapides et intenses du Rhône, dont l'un cause des dégâts considérables. En particulier, la ville de Sierre subit une inondation majeure, endommageant de nombreuses infrastructures et forçant des citoyens à évacuer leurs maisons. Heureusement, aucune perte humaine n'est à déplorer.

Juillet, Puidoux

Un hangar agricole est la proie des flammes. Il n'y a heureusement pas de blessé et les animaux sont évacués. Un gros dispositif est mis en place.

Juillet, Noville

La nuit est agitée au sein d'un camping suite à un départ de feu. Une personne est légèrement blessée. Plusieurs caravanes sont entièrement détruites alors que d'autres sont touchées par les flammes.

Juillet, Prilly

Un échafaudage tombe et emporte plusieurs ouvriers sous les décombres. Plusieurs collaborateurs perdent la vie et des blessés sont à déplorer.

Juillet, Montreux et Vevey

Alors qu'une épaisse fumée sort d'un appartement d'une maison d'habitation, une personne sans vie est découverte.

Septembre, La Tour-de-Peilz

Suite à une explosion, un incendie se déclare et un fort dégagement de fumée s'ensuit dans un appartement locatif. Deux habitants sont fortement incommodés par la fumée. Un corps sans vie est malheureusement retrouvé.

Décembre, La Tour-de-Peilz

Une importante inondation débute dans une rue d'un quartier résidentiel, inondant les sous-sols de deux bâtiments d'habitation, suite à la rupture d'une canalisation laissant écouler plusieurs dizaines de milliers de litres d'eau sur la chaussée. Alors que

quelques centaines d'habitants sont désormais sans eau, la fuite d'eau est maîtrisée, de même qu'une fuite de gaz consécutive à l'inondation.

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2024

				600.00	601.00	602.00	607.00	605	606	604	603	608							
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction & Services	Chancellerie	Amendes	Ambulance	UTLI	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	Budget 2024	Comptes 2023			
Blonay -Saint-Légier	12 340	6.00	74 040.00	53 878.23	332 267.49	6 989.04	92 308.94	48 607.09	148 699.04	0.00	2 616 262.01	65 541.76	3 364 553.61	272.65	307.34	267.90			
Chardonne	3 243	3.00	9 729.00	7 079.70	43 660.59	918.37	12 129.57	6 387.07	19 539.34	0.00	343 781.92	8 612.31	442 108.89	136.33	153.67	133.95			
Corseaux	2 339	3.00	7 017.00	5 106.21	31 490.02	662.37	8 748.40	4 606.64	14 092.67	0.00	247 951.25	6 211.60	318 869.16	136.33	153.67	133.95			
Corsier	3 429	3.00	10 287.00	7 485.76	46 164.72	971.05	12 825.26	6 753.39	20 660.01	0.00	363 499.29	9 106.27	467 465.73	136.33	153.67	133.95			
Jongny	1 918	3.00	5 754.00	4 187.13	25 822.08	543.15	7 173.77	3 777.49	11 556.11	0.00	203 322.14	5 093.56	261 475.44	136.33	153.67	133.95			
Montreux	26 837	6.00	161 022.00	117 174.24	722 614.47	15 199.75	200 753.25	105 710.58	323 390.29	0.00	5 689 839.83	142 540.05	7 317 222.47	272.65	307.34	267.90			
La Tour-de-Peilz	12 605	6.00	75 630.00	55 035.26	339 402.89	7 139.13	94 291.27	49 650.92	151 892.34	0.00	2 672 445.92	66 949.26	3 436 806.99	272.65	307.34	267.90			
Vevey	20 155	6.00	120 930.00	87 999.66	542 694.59	11 415.25	150 768.78	79 390.27	242 871.09	0.00	4 273 157.27	107 049.77	5 495 346.68	272.65	307.34	267.90			
Veytaux	997	2.00	1 994.00	1 451.02	8 948.42	188.22	2 486.01	1 309.06	4 004.67	0.00	70 459.57	1 765.13	90 612.10	90.88	102.45	89.30			
scris 31.12.2023			total pour contrôle	339 397.22	2 093 065.27	44 026.35	581 485.26	306 192.52	936 705.56	0.00	16 480 719.19	412 869.70	21 194 461.07						
total	83 863		466 403.00											TOTAL	21 194 461.07				
3 villes/609	59 597													609	610.01-02-03				
habitants PCI	88 813													Signalisation	Stationnement	TOTAL	coût/hab	Budget 2024	Comptes 2023
				Protection Civile Riviera		SDIS Riviera		ASR - brut											
						66.00		650.00		sans 609-610									
Communes	n/habitants	coût/hab		coût/hab															
Blonay -Saint-Légier	12 340	22.68	279 905.40	28.77	355 066.41	3 999 525.42													
Chardonne	3 243	22.68	73 560.23	28.77	93 312.83	608 981.95													
Corseaux	2 339	22.68	53 055.00	28.77	67 301.49	439 225.65													
Corsier	3 429	22.68	77 779.22	28.77	98 664.73	643 909.68													
Jongny	1 918	22.68	43 505.56	28.77	55 187.79	360 168.79													
Montreux	26 837	22.68	608 737.53	28.77	772 197.50	8 698 157.51													
La Tour-de-Peilz	12 605	22.68	285 916.33	28.77	362 691.42	4 085 414.74													
Vevey	20 155	22.68	457 171.26	28.77	579 932.21	6 532 450.14													
Veytaux	997	22.68	22 614.72	28.77	28 687.29	141 914.12													
				totaux	2 413 041.67	25 509 747.99													
Château-d'Oex	3 625	22.68	82 225.05																
Rossinière	529	22.68	11 999.19																
Rougemont	796	22.68	18 055.49																
total pour contrôle	88 813		2 014 524.97																

		609	610.01-02-03	TOTAL	coût/hab	Budget 2024	Comptes 2023
Montreux		527 655.52	-2 183 726.93	5 661 151.06	210.95	270.67	230.51
La Tour-de-Peilz		247 833.13	-507 509.63	3 177 130.49	252.05	308.77	250.56
Vevey		396 277.42	-4 298 895.73	1 592 728.36	79.02	190.28	89.81

		coût total ASR net cptes 600 à 66	coût/hab	Budget 2024	Comptes 2023
Blonay - Saint-Légier		3 999 525.42	324.11	364.03	318.70
Chardonne		608 981.95	187.78	210.36	184.75
Corseaux		439 225.65	187.78	210.36	184.75
Corsier		643 909.68	187.78	210.36	184.75
Jongny		360 168.79	187.78	210.36	184.75
Montreux		7 042 086.10	262.40	327.36	281.31
La Tour-de-Peilz		3 825 738.24	303.51	365.46	301.36
Vevey		2 629 831.83	130.48	246.97	140.61
Veytaux		141 914.12	142.34	159.14	140.10

		Château-d'Oex	Rossinière	Rougemont	total pour contrôle
		82 225.05	11 999.19	18 055.49	19 803 661.49

Sécurité Riviera Comptes 2024 Charges par nature								
		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart 2023	En %	Comptes 2023	Ecart 2022	En %
3	CHARGES	44 888 023.59	47 511 639.00	-2 623 615.41	-5.52%	43 268 803.11	1 619 220.48	3.7%
30	AUTORITES ET PERSONNEL	34 622 847.69	36 238 812.00	-1 615 964.31	-4.46%	33 323 213.41	1 299 634.28	3.9%
300	Autorités et commissions	296 839.44	312 386.00	-15 546.56	-4.98%	293 803.46	3 035.98	1.0%
301	Personnel Administratif	26 747 372.18	27 670 527.00	-923 154.82	-3.34%	25 713 353.48	1 034 018.70	4.0%
303	Charges sociales 1er pilier	2 353 177.60	2 497 799.00	-144 621.40	-5.79%	2 273 752.65	79 424.95	3.5%
304	Caisse de pension	3 926 936.59	4 220 297.00	-293 360.41	-6.95%	3 856 507.15	70 429.44	1.8%
305	Assurance accidents	414 454.90	422 893.00	-8 438.10	-2.00%	314 978.00	99 476.90	31.6%
306	Débours	347 353.38	434 070.00	-86 716.62	-19.98%	341 687.96	5 665.42	1.7%
309	Autres frais	536 713.60	680 840.00	-144 126.40	-21.17%	529 130.71	7 582.89	1.4%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5 795 486.87	6 344 124.00	-548 637.13	-8.65%	5 954 681.40	-159 194.53	-2.7%
310	Fournitures de bureau	160 423.95	171 034.00	-10 610.05	-6.20%	179 175.84	-18 751.89	-10.5%
311	Achats équipements	301 631.42	386 350.00	-84 718.58	-21.93%	423 747.97	-122 116.55	-28.8%
312	Eau et énergies	446 997.36	660 450.00	-213 452.64	-32.32%	540 824.27	-93 826.91	-17.3%
313	Marchandises et MP	246 862.27	285 800.00	-38 937.73	-13.62%	238 549.13	8 313.14	3.5%
314	Entretien du patrimoine	164 579.84	199 200.00	-34 620.16	-17.38%	180 828.16	-16 248.32	-9.0%
315	Entretien des équipements	1 340 199.95	1 427 360.00	-87 160.05	-6.11%	1 330 187.40	10 012.55	0.8%
316	Loyer	1 433 469.25	1 484 057.00	-50 587.75	-3.41%	1 415 956.32	17 512.93	1.2%
317	Réceptions	35 694.24	49 000.00	-13 305.76	-27.15%	44 897.55	-9 203.31	-20.5%
318	Honoraires et frais bancaires	1 496 267.30	1 502 423.00	-6 155.70	-0.41%	1 427 610.72	68 656.58	4.8%
319	Frais divers	169 361.29	178 450.00	-9 088.71	-5.09%	172 904.04	-3 542.75	-2.0%
32	INTERETS	0.00	1 020.00	-1 020.00	-100.00%	0.00	0.00	
322	Intérêts	0.00	1 020.00	-1 020.00	-100.00%	0.00	0.00	
33	AMORTISSEMENTS	946 238.89	1 200 299.00	-254 060.11	-21.17%	547 275.24	398 963.65	72.9%
330	Amortissement du patrimoine financier	554 135.47	326 000.00	228 135.47	69.98%	368 728.48	185 406.99	50.3%
331	Amortissements patrimoine adm.	392 103.42	874 299.00	-482 195.58	-55.15%	178 546.76	213 556.66	119.6%
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	1 008 119.42	832 559.00	175 560.42	21.09%	903 144.06	104 975.36	11.6%
351	Charges cantonales et intercom.	577 284.50	565 559.00	11 725.50	2.07%	565 188.00	12 096.50	2.1%
352	Communes et associations de communes	430 834.92	267 000.00	163 834.92	61.36%	337 956.06	92 878.86	27.5%
36	SUBVENTIONS	8 380.00	12 000.00	-3 620.00	-30.17%	8 500.00	-120.00	0.0%
365	Subventions	8 380.00	12 000.00	-3 620.00	-30.17%	8 500.00	-120.00	0.0%
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 506 950.72	2 882 825.00	-375 874.28	-13.04%	2 531 989.00	-25 038.28	-1.0%
391	Imputations internes	2 506 950.72	2 882 825.00	-375 874.28	-13.04%	2 531 989.00	-25 038.28	-1.0%

Sécurité Riviera Comptes 2024 Revenus par nature								
		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart 2023	En %	Comptes 2023	Ecart 2022	En %
4	REVENUS	44 888 273.59	47 511 639.00	-2 623 365.41	-5.52%	43 268 553.11	1 619 720.48	3.7%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	8 120 498.50	6 781 500.00	1 338 998.50	19.74%	7 235 007.93	885 490.57	12.2%
422	REVENUS PLACEMENTS	44 289.61	0.00	44 289.61	0.00%	8 255.05	36 034.56	0.0%
423	REVENUS PATRIMOINE	869 562.65	800 000.00	69 562.65	8.70%	856 441.46	13 121.19	1.5%
427	LOCATIONS, REDEVANCES	7 206 646.24	5 981 500.00	1 225 146.24	20.48%	6 370 311.42	836 334.82	13.1%
43	TAXES, EMOLUMENTS	30 961 719.33	34 437 769.00	-3 476 049.67	-10.09%	30 638 335.83	323 383.50	1.1%
431	EMOLUMENTS	499 023.70	595 000.00	-95 976.30	-16.13%	542 392.65	-43 368.95	-8.0%
435	PRESTATIONS DIVERSES	24 120 600.96	28 903 569.00	-4 782 968.04	-16.55%	24 198 821.49	-78 220.53	-0.3%
436	REMBOURSEMENTS	1 494 613.86	1 279 200.00	215 413.86	16.84%	1 527 032.65	-32 418.79	-2.1%
437	AMENDES	4 847 480.81	3 660 000.00	1 187 480.81	32.44%	4 370 089.04	477 391.77	10.9%
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	3 299 105.04	3 372 104.00	-72 998.96	-2.16%	2 863 220.35	435 884.69	15.2%
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	3 299 105.04	3 372 104.00	-72 998.96	-2.16%	2 863 220.35	435 884.69	15.2%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 506 950.72	2 920 266.00	-413 315.28	-14.15%	2 531 989.00	-25 038.28	-1.0%
491	IMPUTATIONS INTERNES	2 506 950.72	2 920 266.00	-413 315.28	-14.15%	2 531 989.00	-25 038.28	-1.0%

4. Direction



Frédéric Pilloud

Directeur de l'Association Sécurité Riviera et Secrétaire du Comité de direction

Après de nombreuses réflexions et négociations, plusieurs projets importants ont été concrétisés au cours de l'année 2024. Ces réalisations ont souvent été le fruit d'un consensus tant politique qu'économique.

La répartition des charges entre les communes membres, après avoir fait l'objet de nombreuses variantes et projections financières, constituait un enjeu majeur pour le développement de notre association intercommunale. Afin d'éviter qu'une commune ne prenne la « clé des champs », une solution diplomatique a permis de maintenir un consensus historique et politique. L'adaptation des coefficients de répartition, fondée sur l'évolution démographique régionale, a permis de franchir un « palier de décompression », réduisant ainsi les incertitudes générées par cette période. Cette issue favorable est de bon augure pour l'avenir.

Sur la base des résultats contrastés de l'étude de satisfaction et de perception menée auprès de l'ensemble du personnel à la fin de l'année 2023, un mandat a été confié à l'entreprise Vicario Consulting SA, à Lausanne, pour accompagner la Direction dans la transformation progressive de l'association.

Face aux enjeux sociétaux, climatiques et sécuritaires, il est essentiel de développer une vision prospective qui permettra à l'ASR d'intégrer les changements nécessaires tant au niveau institutionnel qu'opérationnel. Dans cette perspective, l'alignement de la Direction, du Comité de direction et du Conseil intercommunal constitue une condition sine qua non. Les réflexions en cours permettront de définir les contours d'un programme ou d'une feuille de route à mettre en œuvre durant la prochaine législature.

Afin de répondre davantage aux attentes légitimes du personnel et d'améliorer ses conditions de santé au travail, l'acquisition de mobilier ergonomique et d'armoires de vestiaire a été réalisée. Après une procédure de marché public, les nouveaux équipements ont été progressivement installés durant le dernier trimestre.

En ce qui concerne les bâtiments, le Poste de police de Vevey, qui bénéficiait auparavant d'un « lifting » à l'occasion des précédentes éditions de la Fête des Vignerons, a fait l'objet d'une rénovation complète pour mieux répondre aux besoins de nos équipes et des bénéficiaires de nos services de proximité. Il s'agit là de la « première pierre » de l'évolution du dispositif régional de sécurité publique.

Suite à de rigoureuses négociations portant sur la prolongation de cinq ans du contrat de bail avec le propriétaire, des travaux de rafraîchissement bienvenus ont été entrepris sur le site de Clarens. Plusieurs surfaces sont en cours de réaménagement afin d'améliorer les conditions de travail, d'accueil et de vie communautaire, notamment les vestiaires au sous-sol, la réception et la cafétéria.

Tenant compte des éléments et contraintes précédemment évoqués, la Direction et le Comité de direction poursuivent en commun les réflexions liées au projet stratégique de la Maison de la sécurité publique. Il convient de saluer la dynamique plus participative initiée par la création de la Commission consultative.

Enfin, la Direction tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble du personnel, professionnel et de milice, pour son engagement, ainsi qu'aux autorités pour leur soutien indéfectible. Ensemble, nous continuerons à relever les stimulants défis qui se présentent à nous.

4.1 Ressources humaines



Sophie Lazarevic
Responsable des Ressources humaines

4.1.1 Départs et engagements

L'année a débuté par la présentation au personnel, lors de ses traditionnelles séances d'information, des résultats de l'enquête de satisfaction menée à l'automne 2023 par le cabinet Mediactif. Plusieurs constats clés ont émergé, mettant en lumière des axes d'amélioration et des opportunités pour notre organisation, dont sa capacité à transmettre une vision, ainsi que comprendre et résoudre les paradoxes entre les actions fournies envers son personnel et leur réception mitigée. Afin d'accompagner l'équipe de Direction dans son positionnement, nous avons fait appel au cabinet spécialisé Vicario Consulting afin de définir et communiquer notre vision différemment, améliorer notre efficacité et répondre au mieux aux attentes exprimées.

Les analyses des entretiens annuels d'appréciation font état d'une année 2024 relativement bien vécue par nos collaboratrices et collaborateurs, qui relèvent parmi les avantages de leur travail l'autonomie qui leur est laissée, la diversité des actions menées et le sens du service à la communauté, moteur essentiel de leurs missions.

Sur le plan organisationnel, nous avons réussi à pourvoir les postes laissés vacants en 2024, garantissant ainsi la continuité de nos activités.

Les départs de l'ASR comprennent 11 départs en retraite, 14 démissions, 6 fins de CDD, 2 résiliations par l'employeur, soit 33 départs qui ont été compensés par autant d'engagements, comme suit :

- 3 apprenti·e·s
- 4 ambulancier·ère·s diplômé·e·s
- 2 technicien·ne·s ambulancier·ère·s·en formation
- 2 ouvriers de la signalisation
- 1 informaticien
- 1 responsable de l'UTLI
- 1 assistant RH
- 2 assistants de sécurité publique
- 4 aspirant·e·s de police
- 6 agent·e·s de police
- 1 opératrice CRI
- 1 collaboratrice à la chancellerie
- 2 téléphonistes
- 1 agente de maintenance
- 2 secrétaires

Conscients des évolutions du marché du travail, nous restons attentifs aux dynamiques du paysage professionnel vaudois afin d'adapter notre organisation et anticiper les défis à venir en conséquence des décisions qui seront prises par les instances cantonales dans ses différents projets (cellule EVOPOL, réforme du Dispositif cantonal des urgences préhospitalières ainsi que le projet TETRIS pour la PCi).

4.1.2 Evénements

Nous avons eu le plaisir de fêter les jubilaires des personnes suivantes :

20 ans de service :

- Christophe Chobaz – Chef d'unité – Service de police
- Jason Levet – Chef de service remplaçant – Service d'ambulances

- Bernard Chalon – Référent Managérial – Service d’ambulances

25 ans de service :

- Rossier Frédéric – Ouvrier de la signalisation – Services généraux
- Moos Francine – Secrétaire, employée de commerce – Services généraux

30 ans de service :

- Ruben Melikian – Chef de service – Service de police
- Tschopp Vincent – Policier – Service de police
- Vancho Gocevski – Ouvrier de la signalisation – Services généraux
- Francis Vernex – Chef de groupe ASP – Service de police

35 ans de service :

- Jean-Bernard Martin – Collaborateur « Section population » – Service Pci
- Martin Sewer – Policier – Service de police
- Attanasio Gianna – Secrétaire, employée de commerce – Direction
- Emmanuel Pittet – Policier – Service de police

4.1.3 Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

Nos trois apprentis de 3^{ème} année ont obtenu leur Certificat Fédéral de Capacité (CFC) en juin et ont terminé leur formation avec succès. Nous les félicitons chaleureusement pour cette première étape importante dans leur carrière !

Deux nouveaux apprentis et une nouvelle apprentie ont débuté en août 2024 leur formation d’employé·e de commerce et œuvrent au profit de la Direction, de l’Office du commerce et des manifestations et de l’Office de la Mobilité.

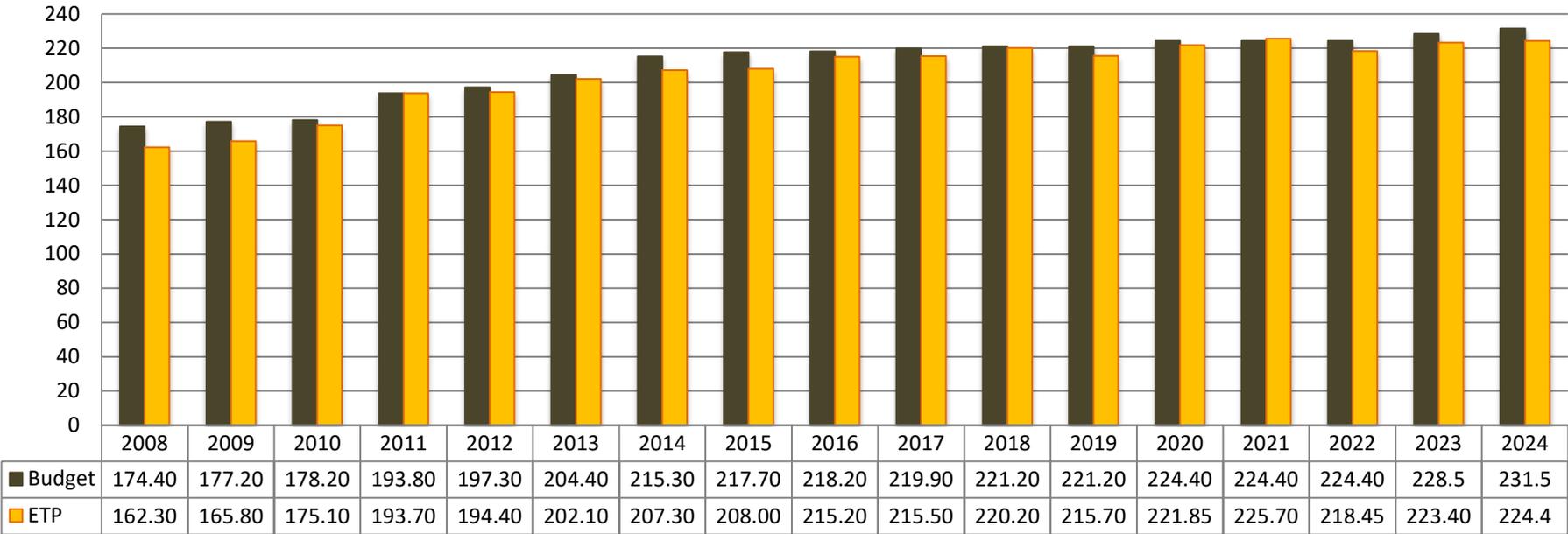
Notre apprenti agent d’exploitation poursuit son parcours en 2^{ème} année.

Ces jeunes en formation sont encadrés par cinq formatrices et un formateur, tous volontaires.

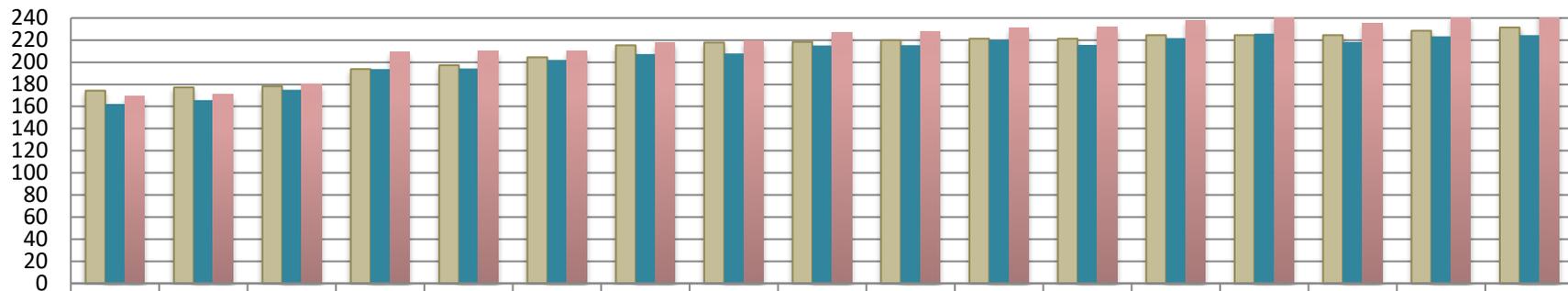
De plus, l’ASR accueille régulièrement des écoliers dans le cadre de stages de découverte des métiers d’employé de commerce et d’agent d’exploitation et des stagiaires provenant de différentes instances sociales, dans le cadre de plusieurs mesures.



Effectifs comparés budget/comptes 2008-2024

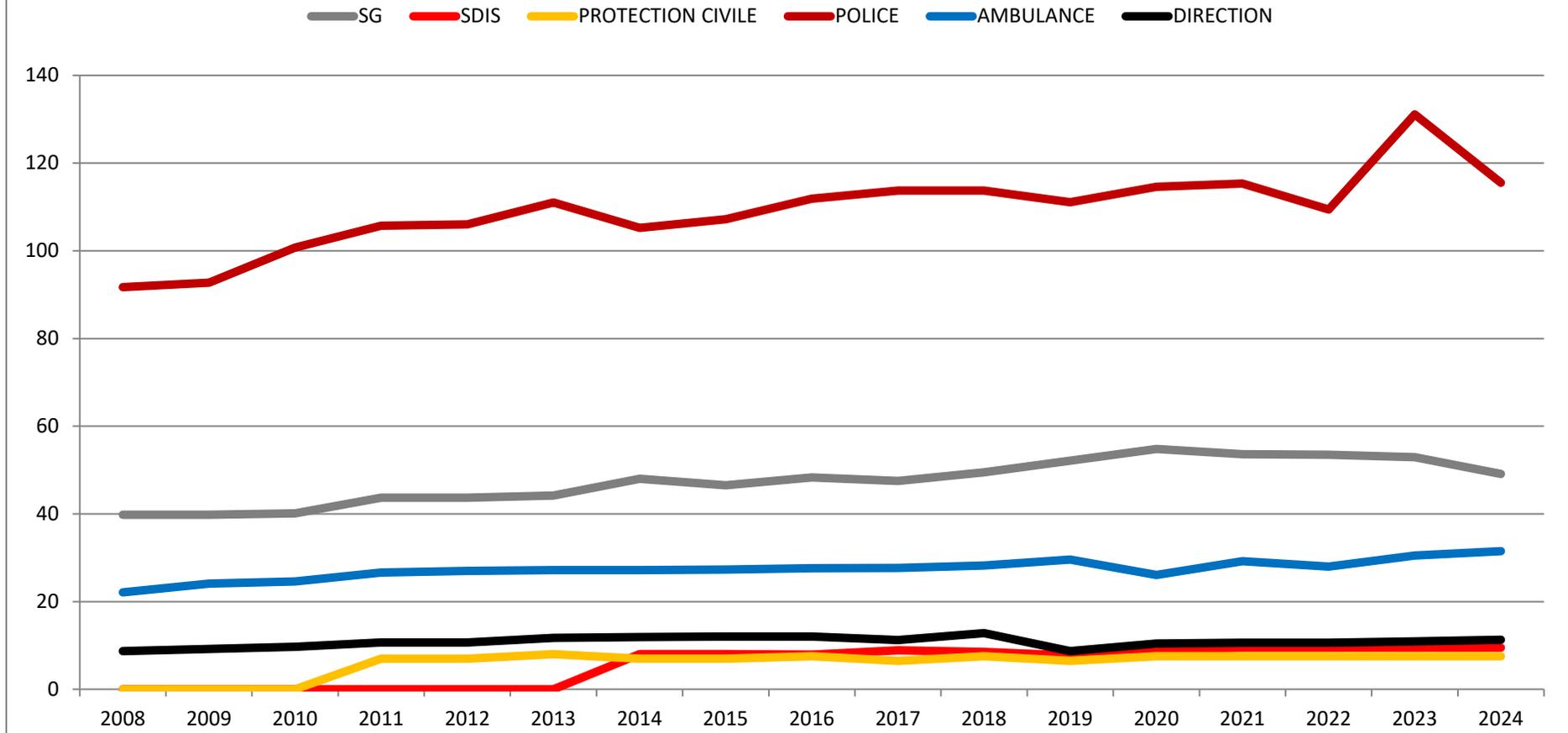


Evolution effectifs 2008-2024



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
■ Budget	174.40	177.20	178.20	193.80	197.30	204.40	215.30	217.70	218.20	219.90	221.20	221.20	224.40	224.40	224.40	228.5	231.5
■ ETP	162.30	165.80	175.10	193.70	194.40	202.10	207.30	208.00	215.20	215.50	220.20	215.70	221.85	225.70	218.45	223.40	224.4
■ Personnes	169	171	180	209	210	210	217.5	219	227	228	231	232	238	242	235	242	254

Evolution de l'effectif par service 2008-2024



RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2024 - tableau 1/2			
Services / offices / entités	ETP réels	ETP admis	Nbre de personnes
SERVICES DE DIRECTION			
Directeur-trice	1.00		1.00
Directeur-trice administrative & Chef-fe des Services généraux	1.00		1.00
Président de la commission de police	0.20		1.00
Chargé-e de communication	0.60		1.00
Conseiller-ère juridique	0.40		1.00
Secrétariat de direction	1.50		2.00
Finances	3.40		4.00
Ressources Humaines	3.20		4.00
Total	11.30	11.50	15.00
SERVICE DE POLICE			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant-e	1.00		1.00
Secrétaire chef-fe de service	1.00		1.00
Intendant	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours remplaçant-e	1.00		1.00
Chef-fe de la Division de proximité	1.00		0.00
Chef-fe de la Division de proximité remplaçant-e	1.00		1.00
Policier-ère-s unité de prévention	4.00		3.00
Policier-ère-s Division proximité + personnel civil	16.40		19.00
Policier-ère-s Division police-secours	74.10		75.00
Centrale de régulation de l'information (CRI)	8.00		9.00
Aspirant-e-s 1ere année (à l'académie)	0.00		4.00
Aspirant-e-s 2ème année (en formation sur le terrain)	5.00		5.00
Assistant-e-s de sécurité publique	18.00		17.00
Total	133.50	139.40	139.00
SERVICES GENERAUX			
UTLI	6.50	7.20	8.00
Chancellerie	4.50	4.50	6.00
Office du Commerce et des manifestations (OCM)	7.70	7.70	9.00
Office de la Mobilité (OM)	12.40	13.00	20.00
Total	31.10	32.40	43.00
APPRENTIS			
	ETP		
Direction	1.00		
OM	1.00		
OCM	1.00		
UTLI	1.00		
Total	4.00		

RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2024 - tableau 2/2			
Services / offices / entités	ETP réels	ETP admis	Nbre de personnes
SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	1.00		1.00
Chef-fe opération-instruction	1.00		1.00
Chef-fe d'office	1.00		1.00
Responsable de la logistique et maintenance	1.00		1.00
Collaborateur-trice "Protection population"	1.00		1.00
Mécanicien-ne d'entretien	1.00		1.00
Secrétaire	0.50		1.00
Total	7.50	7.50	8.00
SERVICE DE DEFENSE, INCENDIE ET SECOURS			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant	1.00		1.00
Secrétariat	0.50		1.00
Quartier-maître	1.00		1.00
Responsable de la formation	1.00		1.00
Responsable de la prévention	1.00		0.00
Responsable technique	1.00		1.00
Agent-e-s de maintenance	3.00		4.00
Total	9.50	9.50	10.00
SERVICE D'AMBULANCES			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	0.80		1.00
Secrétaire chef-fe de service	0.50		1.00
Référent-e-s managériaux-les	2.00		2.00
Spécialiste qualité	0.80		1.00
Spécialiste formation	1.00		1.00
Spécialiste planification	1.00		1.00
Ambulancier-ère-s diplômé-e-s	20.60		26.00
Technicien-ne-s ambulancier-ère-s	3.80		5.00
Total	31.50	31.20	39.00
TOTAL ASR	224.40	231.50	254.00

Formations non opérationnelles suivies en 2024

Intitulé du cours	Nombre de participant·e·s	Nombre de jours	Service
Apprendre le leadership et la prise de décisions	1	2	Service de police
Certificat ASFC en Leadership - cursus condensé	1	13	Service de police
Ecrire pour faire agir	1	2	Service de police
Excel : les essentiels pour bien débuter	1	1	Services généraux
Excel : maîtriser les formules et fonctions	1	0.5	Services généraux
Manager – coach : initiation au coaching	1	2.5	Service de police
MCH 2 : introduction à MCH2	1	1	Direction
ORFO 2023 - formation de base pour les formateurs d'apprentis de commerce	5	1	Direction et Services généraux
Polcant CC1 – conduire et animer une équipe	3	3	Service de police
Polcant CC1 – parler à son équipe	3	2	Service de police
Réclamations, contestations : comment les accueillir avec calme	5	1	Service de police
Se gérer dans les conflits	1	3.5	Service de police
CAS en gestion du changement	1	24	Service de police
Certificat exécutif en management et action publique	1	14	Service de la protection civile

4.2 Finances



Lionel Wandfluh
Responsable des Finances

L'année 2024 a marqué une étape décisive pour l'ASR avec l'aboutissement de plusieurs années de travail sur la clé de répartition communale. L'adoption d'un consensus renforce non seulement la solidité organisationnelle de l'ASR, mais offre également une perspective plus sereine pour affronter des projets d'envergure tels que la Maison de la Sécurité.

Cette année a également jeté les bases de la transition vers un nouveau plan comptable harmonisé, conforme au modèle MCH2. Ce projet ambitieux s'étalera sur les trois prochaines années, mobilisant intensément le Service des finances. Il vise à améliorer la ventilation des coûts, à clarifier certains comptes actuellement mélangés, et à offrir une structure plus transparente et performante.

Sur le plan financier, 2024 a été une bonne année. Le budget a été mieux maîtrisé, avec une différence de seulement 4,1 % entre les charges effectives et budgétées, contre 6,9 % l'année dernière, illustrant une meilleure anticipation et gestion des ressources.

Les revenus ont progressé de 6,7 %, dépassant de CHF 900'501 les prévisions (hors gestion des parkings sur domaine public, qui relèvent de contrats distincts). Ces derniers ont poursuivi leur forte dynamique, retrouvant les niveaux pré-COVID avec une croissance de 8,2 % par rapport à l'année dernière (+ CHF 1'000'636).

L'introduction de la facturation le dimanche a clairement contribué à ces résultats positifs.

L'année 2025 s'annonce également charnière. Le nouveau plan comptable sera finalisé, et le budget y sera présenté pour la première fois sous cette nouvelle structure. Nous entamerons également une révision des processus internes, notamment en matière de facturation, afin de les rationaliser davantage. Enfin, le projet de Gestion Électronique des Documents (GED), qui vise à centraliser et numériser les documents administratifs – en particulier les factures – afin d'en simplifier l'accès et d'optimiser leur gestion, sera relancé. Ce projet a pour objectif d'accroître la productivité et l'efficacité de nos équipes, tout en renforçant la traçabilité et la transparence des processus.

En somme, 2024 aura permis de consolider les bases d'une gestion financière plus moderne et structurée. L'année 2025 s'annonce déterminante, avec pour priorités la finalisation du plan comptable harmonisé, l'optimisation des processus internes, et le renforcement de la productivité par la relance du projet GED. Ces avancées permettront à l'ASR de poursuivre son développement avec ambition, efficacité et transparence.

4.3 Commission de police



Me Denis Sulliger
Président de la Commission de police

Aperçu des procédures

<u>Commission de police</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Dossiers traités en audience :	203	171	143	182
- Maintenus après audience	88	72	62	82
- Annulés après audience	66	65	40	65
- Diminués après audience	43	33	38	34
- Recours Tribunal après audience	6	1	3	1
Conversions	1 184	816	869	1 523

La Commission de police assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défense publique) et des rapports de dénonciations au Règlement général de police de l'ASR, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);
- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

5. Police Riviera



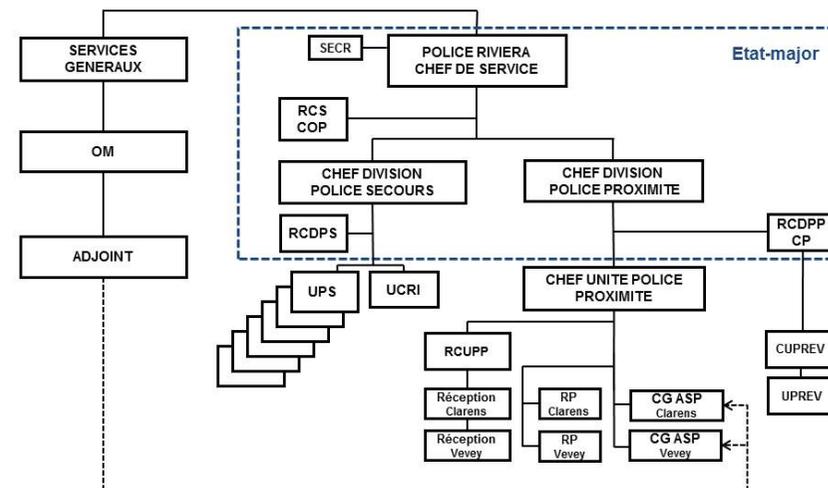
Lt-col Ruben Melikian
Commandant de Police Riviera

5.1 Service de police

5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

Les fonctions ainsi que les responsabilités au sein de l'**Etat-major** du service ont été redéfinies suite à la restructuration du Service de police en 2019. L'Etat-major est composé de six officiers, à savoir : un Commandant, un Remplaçant du Commandant et Chef opérationnel, un Chef de la Division police-secours et son remplaçant ainsi qu'un Chef de la Division de proximité et son remplaçant qui exerce également la fonction de Chargé de prévention.

Structure du Service de police



L'effectif du Service de police, détaillé dans la rubrique des Ressources humaines, est composé de policier·ère·s, d'assistant·e·s de sécurité publique (ASP) ainsi que de collaboratrices civiles oeuvrant dans les réceptions et au secrétariat du Commandant.

La **Division police-secours** compte 6 unités d'intervention. Le Centre de Régulation de l'Information (CRI), exploité 24h/24, est situé dans les locaux de Clarens. Le personnel qui y est affecté gère toutes les demandes d'interventions et la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation. Cette centrale a fait peau neuve en octobre 2018, avec l'aménagement d'un nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) ainsi qu'un Système d'Aide et de Gestion des Alarmes (SAGA) qui proposent une suite d'applications modulables pour les services de secours. Ceci constitue un atout important pour un meilleur engagement et une meilleure coordination des moyens. Le système comprend également des moyens techniques embarqués à bord des véhicules de patrouille (tablette) ou portés par les policier·ère·s (smartphone).

La **Division police de proximité**, répartie sur les deux sites de Clarens et de Vevey, englobe les Répondants de proximité, l'Unité de prévention, le personnel des deux réceptions ainsi que les ASP, lesquels, en plus de leurs missions de contrôle du stationnement, collaborent étroitement avec les policières et policiers afin de renforcer la visibilité de proximité et la prévention sur l'espace public.

Les deux sites opérationnels de Clarens et de Vevey sont accessibles au public 24h/24 – 365j/365.

S'agissant de la formation continue, les policier·ère·s bénéficient notamment, chaque année, de modules techniques spécifiques dans le domaine du tir, de la sécurité personnelle et des premiers secours sanitaires, ceci afin de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions sensibles de police. Les ASP suivent également périodiquement des modules de formation continue sur la proximité et la sécurité personnelle.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Service de police

Sur le plan des départs, onze policier·ère·s, quatre ASP et une réceptionniste ont quitté l'organisation durant l'année. Dix postes vacants au sein du service (sept policier·ère·s, deux ASP et une réceptionniste) ont été compensés par l'engagement de personnel formé ou appelé à suivre une formation spécifique.

5.1.3 Etat de situation des infractions au Code pénal

Le nombre d'infractions au Code pénal a augmenté en 2024 sur l'ensemble du canton par rapport à 2023, notamment dans le domaine des délits contre le patrimoine et la cybercriminalité. Le nombre d'interventions de Police Riviera est également en légère hausse. Bon nombre de celles-ci sont générées par un important travail proactif accompli par les policier·ère·s, de même que les opérations particulières menées, touchant différents domaines tels que les infractions à la Loi sur la circulation routière, les infractions au Règlement général de police intercommunal (RGPi), ainsi que les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup), respectivement la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

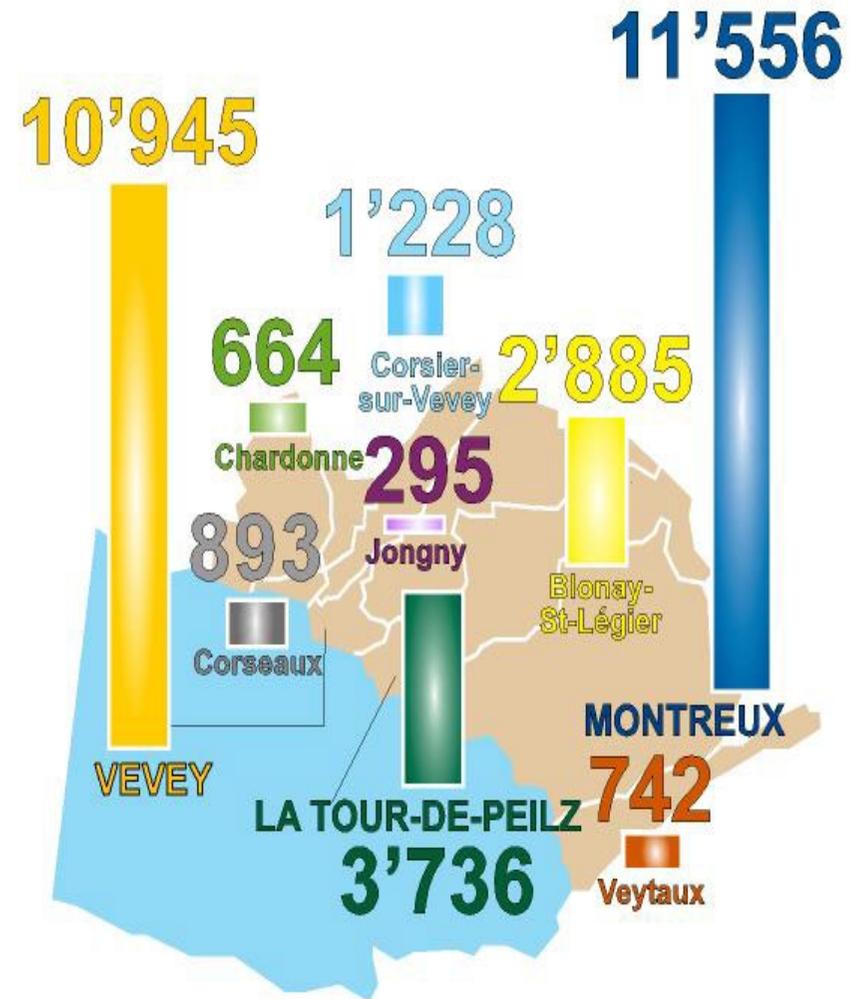
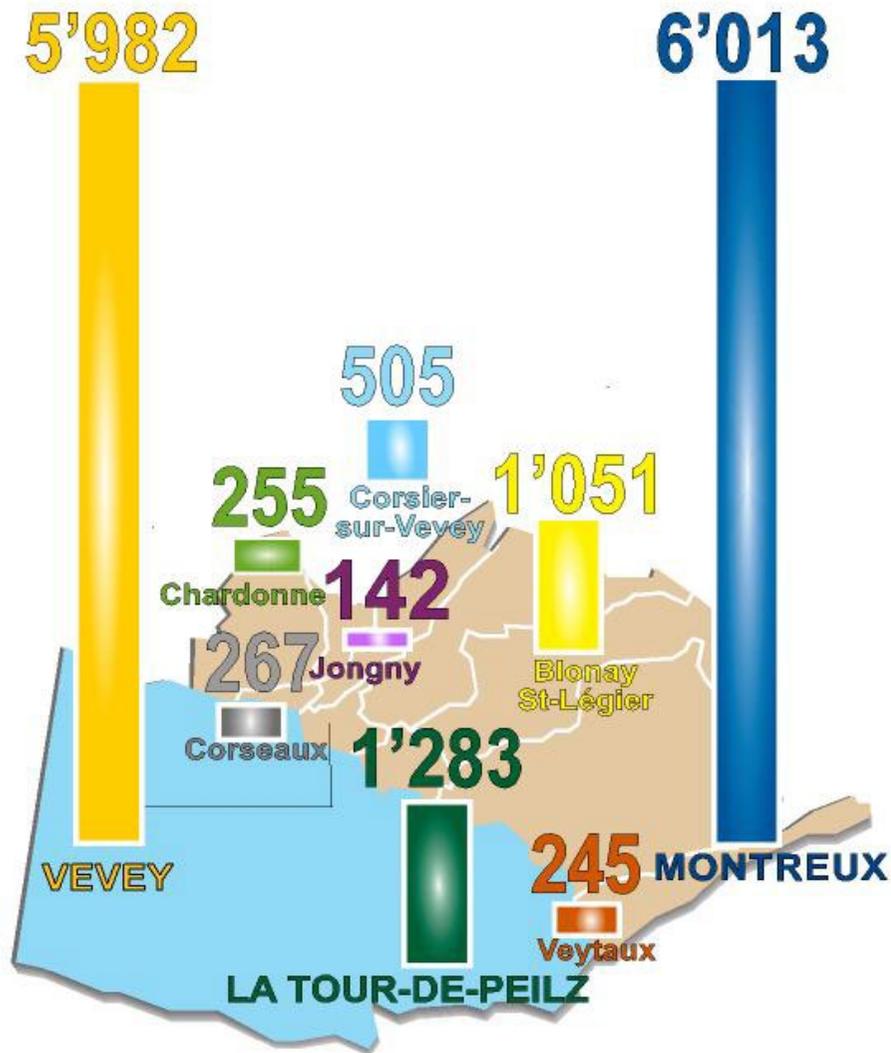
Il s'agit de relever l'excellente collaboration tout au long de l'année avec la Police cantonale vaudoise, ainsi qu'avec nos nombreux partenaires locaux, sans lesquels les actions de Police Riviera n'auraient pas eu la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Actions de prévention (voir graphiques ci-après)

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policier·ère·s et les ASP.

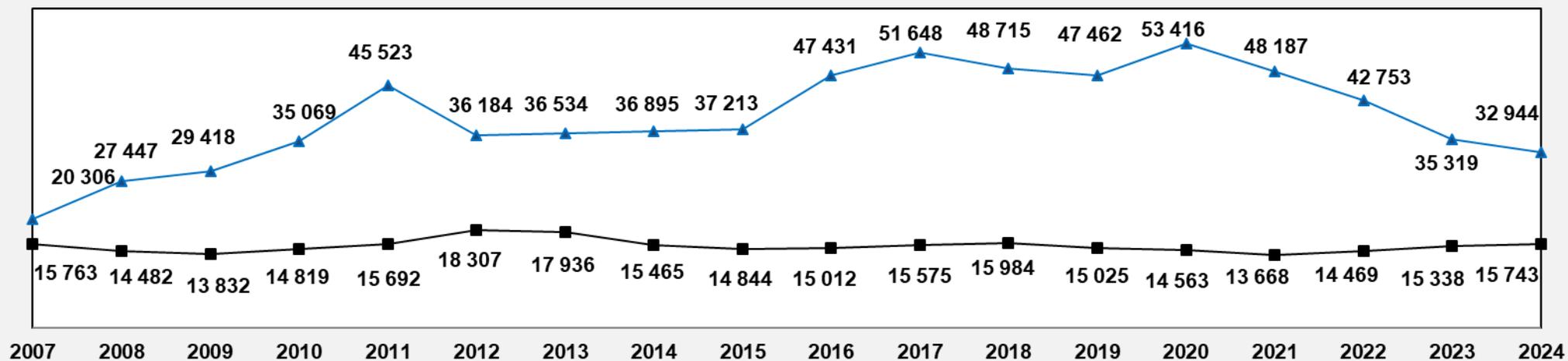
Total des interventions réactives : 15'743

Total des actions proactives : 32'944

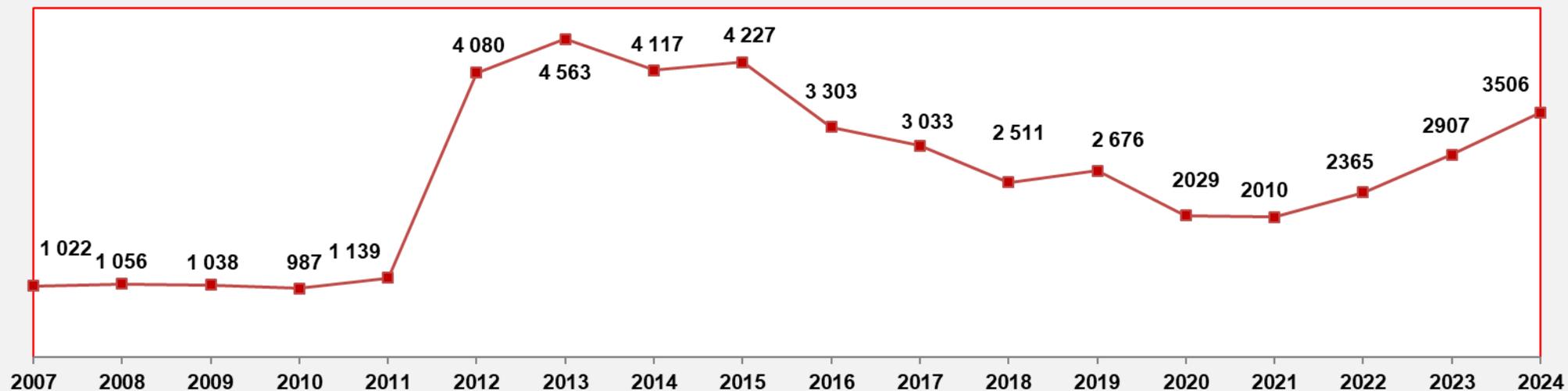


Actions réactives et proactives 2007 - 2024

■ Actions réactives ▲ Actions proactives



Nombre de plaintes pénales et auditions-plaintes



5.2 Division police de proximité



Lt Jacques-Henri Monnet
Chef de Division



Lt Pierre-André Emery
Remplaçant du Chef de Division et Chargé de
Prévention

La Division de Police de proximité (DPP) et ses plus de 40 collaborateurs œuvrent quotidiennement au profit des représentants politiques et communaux, des acteurs dans les domaines scolaires, associatifs et communautaires ainsi que des citoyen·ne·s. Cette division est composée de 4 corps de métier : les policiers répondants de proximité (RP), les policier·ère·s de l'Unité de prévention, les réceptionnistes et les Assistant·e·s de sécurité publique (ASP).

Créée en 2019 suite à la restructuration du Service de police, la mise en place de notre division s'est consolidée année après année jusqu'à sa finalisation qui interviendra au 1^{er} janvier 2025, date à laquelle la structure sera adaptée afin de clarifier les missions des différentes entités et de répartir le personnel entre deux unités de police de proximité (UPP1 et UPP2).

2024 a été marquée par le départ de son Chef de Division, le Plt Fluri, qui a choisi de relever un défi dans une autre organisation. Suite au processus de sélection mis en place afin de le remplacer, le Lt Jacques-Henri Monnet a été promu pour une prise de fonction au 1^{er} janvier 2025.

Voici un bref résumé des grandes étapes de la restructuration de la DPP :

- 2019 : début de la conceptualisation de la DPP.
- 2021 : début de la mise en place de la nouvelle structure avec la création de plusieurs places d'encadrement et placement sous la gestion de la DPP, des réceptions ASR, de l'unité de prévention ainsi que des ASP.
- 2022 : réorganisation des réceptions incluant un changement des horaires d'ouverture et une uniformisation de l'accueil s'agissant des sollicitations administratives.
- Dès le 1^{er} janvier 2025 : réorganisation de la structure par la création de deux unités de proximité.

5.2.1 Unité de proximité

L'année 2024 a été rythmée par de nombreuses actions de visibilité et de prévention des incivilités effectuées par l'ensemble du personnel de la Division :

- lutte contre le deal de rue
- répression des délits et autres infractions au Règlement de police intercommunal
- contrôle de circulation



En sus des actions précitées, une multitude de sollicitations nous sont transmises quotidiennement. Nous dénombrons cette année environ 800 réquisitions qui ont été traitées par les policiers répondants de proximité au profit de la population et des autorités (p. ex. : conflits de voisinage, enquêtes administratives, problèmes en lien avec la circulation et le stationnement, plaintes pénales, troubles à la tranquillité, dommages à la propriété, littering).



Partagés entre sécurité de proximité et contrôle du stationnement, les Assistant·e·s de sécurité publique ont effectué notamment les missions suivantes :

- contrôle du stationnement et dépannage des horodateurs
- récolte des parcomètres
- surveillance des parcs et promenades
- présences aux abords des établissements scolaires
- présences lors des marchés hebdomadaires



S'agissant du personnel des réceptions, composé de réceptionnistes civiles et de policier·ère·s réceptionnistes, il a cette année encore garanti la prise en charge des sollicitations téléphoniques et l'accueil aux guichets des réceptions de Vevey et Clarens durant les heures d'ouverture administrative.

Les collaborateur·trice·s des réceptions ont établi plus de 1'700 documents au profit des citoyen·ne·s, notamment des plaintes pénales et attestations de perte ou de vol de documents d'identité. Ils gèrent, en collaboration avec la Police du commerce, la réception, l'enregistrement et la restitution des nombreux objets trouvés qui sont amenés à nos réceptions.



Photo de la réception du poste de Vevey rénovée en 2024.



5.2.2 Prévention

Le dispositif de prévention de Police Riviera est composé de l'Unité de prévention, avec le soutien de l'ensemble des collaborateurs·trices de la Division police de proximité. Il est supervisé par le Chargé de prévention.

5.2.2.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiant·e·s et apprenti·e·s de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleur·euse·s scolaires;
- les partenaires et collaborateurs·trices sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyen·ne·s par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public.

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

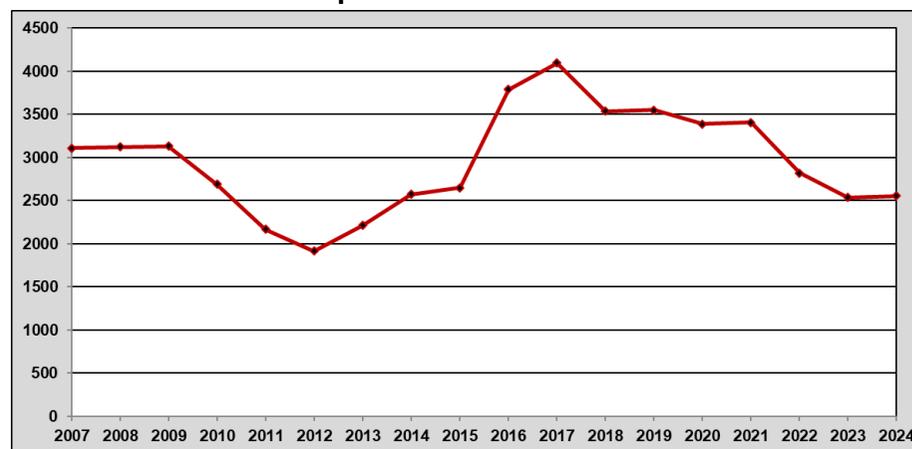
- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.2.2.2 Actions principales en 2024

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay-St-Légier	29	26	22	11	16	11	0	29	13	8	8	8	181
Chardonne	4	4	4	4	4	3	0	3	2	1	2	2	33
Corseaux	6	5	5	5	18	9	0	6	4	6	4	4	72
Corsier	10	14	16	10	16	7	0	1	7	9	9	6	105
Jongny	6	5	5	2	3	2	0	1	2	1	2	2	31
La Tour-de-Peilz	68	63	89	22	69	75	0	38	55	47	63	32	621
Montreux	85	74	122	48	108	72	0	63	86	37	64	47	806
Vevey	110	62	85	65	66	78	0	41	49	33	56	46	691
Veytaux	2	1	4	0	4	2	0	3	0	1	0	0	17
Totaux	320	254	352	167	304	259	0	185	218	143	208	147	2 557

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



5.2.2.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires – publiques et privées) 2023 - 2024

L'enseignement de l'éducation routière a été dispensé dans 484 classes représentant 9'053 élèves.

14 personnes adultes ont fonctionné en tant que **patrouilleurs et patrouilleuses scolaires** pour la commune de Blonay – Saint-Légier.

Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié du cours d'éducation routière « **Merle Blanc** ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteur·trice·s et à la distance de freinage des véhicules.

Un cours sur l'utilisation de la trottinette a été développé et dispensé aux élèves de 5^{ème}.



Le programme de **prévention « délits, incivilités et médias numériques »** a été dispensé dans 42 classes de 8^{ème} année Harmos, représentant 745 élèves.

Des **cours « traversée de la route » spécifiques pour des enfants vivant avec une déficience intellectuelle** ont été donnés en 2024. Un cours identique a été dispensé à plusieurs adultes de la Fondation Eben Hézer.

5.2.2.4 Indicateurs de vitesse

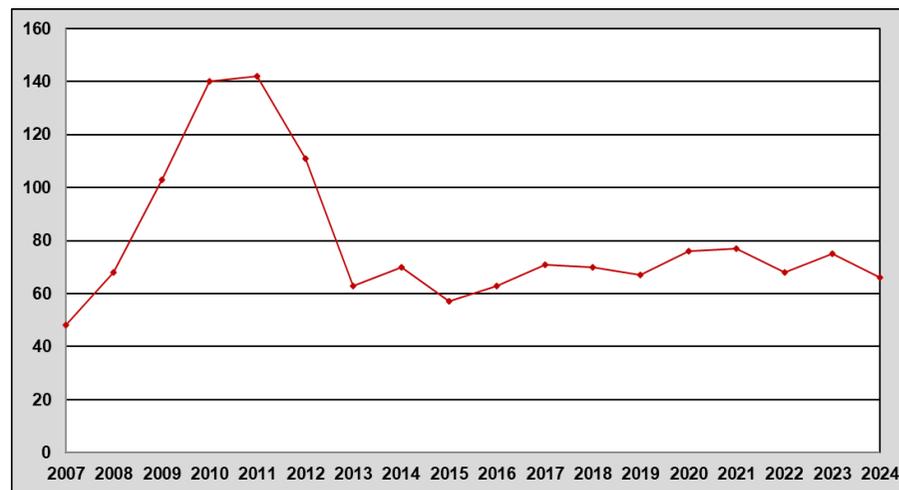
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 66 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse sommaire du trafic à un endroit précis.



Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2024

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay-St-Légier	0	0	3	0	2	2	1	1	4	2			15
Chardonne	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1			4
Corseaux	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1			2
Corsier	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0			2
Jongny	0	0	2	0	0	1	0	1	0	1			5
La Tour-de-Peilz	0	0	0	3	2	0	1	0	0	1			7
Montreux	0	0	2	1	2	3	5	3	4	1			21
Vevey	0	0	0	1	1	2	1	1	1	1			8
Veytaux	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0			2
Totaux		0	0	8	6	8	10	8	8	10	8		66

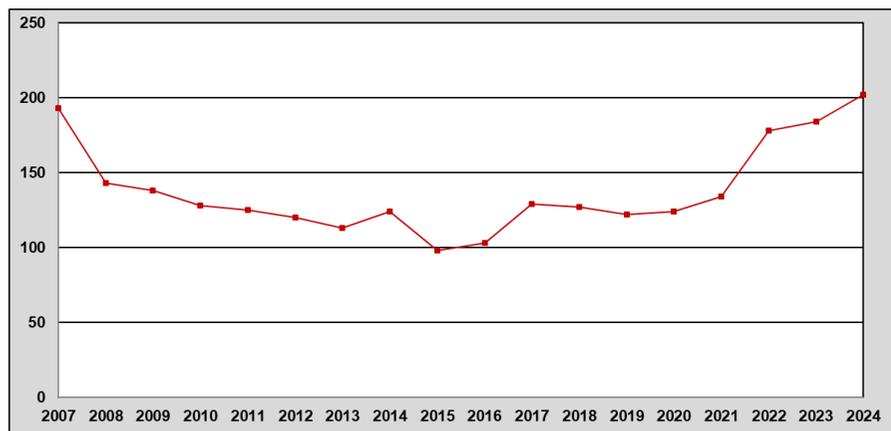
Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007 à 2024



5.2.2.5 Contrôles radars mobiles

En 2024, un seul contrôle a été effectué avec le radar ESO. 69 véhicules ont été contrôlés sur la commune de Blonay – St-Légier, à la route de Brent 42 et 5 conducteur·trice·s étaient en infraction. Cet appareil a été remplacé par un nouveau radar laser CES qui a été reçu en fin d'année 2024 et qui sera en fonction dès janvier 2025.

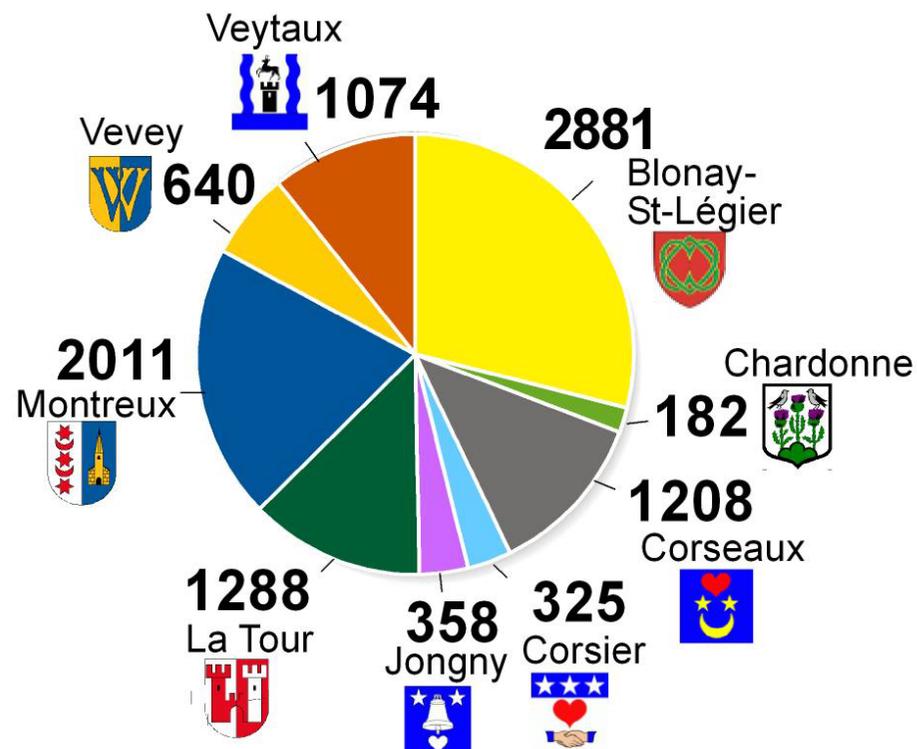
Nombre de contrôles radars mobiles 2007 à 2024



Nombre de contrôles radars mobiles en 2024 par ville

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay-St-Légier	3	4	3	5	2	5	5	4	5	4	3	1	44
Chardonne	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	0	0	8
Corseaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
Corsier	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	9
Jongny	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	9
La Tour-de-Peilz	3	3	2	3	1	3	3	3	3	4	1	1	30
Montreux	4	5	4	5	3	4	6	5	3	4	3	1	47
Vevey	4	2	3	4	2	3	4	3	2	4	2	1	34
Veytaux	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	9
Totaux	19	19	15	21	11	20	23	20	16	21	12	5	202

Nombre total de véhicules en infraction : 9'967



5.2.2.6 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	113 341	6	5	11
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	555 866	0	288	288
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	455 858	445	110	555
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	1 469 103	990	1 501	2 491
Total			2 594 168	1 441	1 904	3 345

5.2.2.7 Activités diverses – partenariats

Dans le cadre des activités proposées par l'ASR pour les matinées « **passport-vacances** » qui ont eu lieu les 14 et 16 août 2024 à La Tour-de-Peilz et Montreux, Police Riviera a organisé un jeu de piste qui consiste à trouver des postes où se trouvaient des questions en lien avec la prévention. Une voiture de patrouille a également été présentée aux enfants.

Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une **formation "polroute"**, dispensée par l'Unité de prévention.

Le **poste de police mobile** a été déployé à de multiples occasions, permettant ainsi d'aller à la rencontre des citoyen·ne·s, d'échanger et de transmettre des messages de prévention.



Le Chargé de prévention rencontre régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de maintenir les contacts entre professionnel·le·s du réseau et de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public. Elles sont également l'occasion d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec la Préfecture du district et les directeur·trice·s d'écoles.

Le Chargé de prévention a été requis à 33 reprises pour l'**analyse sécuritaire** de maisons individuelles ou d'appartements, ainsi que d'une église.

Des **conférences auprès de personnes immigrées** ont également été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques.

Un **programme d'information et de prévention destiné aux personnes migrantes « primo-arrivants »**, élaboré en partenariat avec l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants), le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), le CSIR (Centre social d'intégration des étrangers) et la Police cantonale vaudoise, a été présenté à une reprise au foyer de l'avenue Reller à Vevey.

Des séances de prévention en lien avec les médias numériques ou la circulation routière, ainsi que les rappels à la loi ont également été organisées dans différents foyers pour **jeunes migrants mineurs non accompagnés** de la région.

Un cours sur les risques et **les bons comportements à adopter dans et à proximité des véhicules des transports publics**, en étroite collaboration avec l'entreprise VMCV, a été donné à 775 élèves de 6^{ème} Harmos, sur l'ensemble de la région.



Des **rencontres auprès d'Ainé·e·s, permettant de diffuser des messages de prévention des vols à domicile, dans les transports et sur la voie publique** ont eu lieu à 6 reprises.

Des conseils de **prévention sur l'usage des médias numériques** ont été transmis à plusieurs Résident·e·s de la Fondation Eben Hézer et des Eglantines.

Près de 510 **étudiant·e·s d'écoles hôtelières** ont bénéficié de leçons d'information sur différentes réglementations en vigueur en Suisse.

En collaboration avec la Police cantonale, un programme de prévention sur le thème des médias numériques a été présenté aux **étudiant·e·s de 1^{ère} année du gymnase de Burier**, lors de la semaine « spéciale » précédant les vacances d'automne.

15 séances de conciliation, de « recadrage », de bons offices ou de passages en classe suite à de petits délits ou incivilités ont eu lieu en 2024.

Les **responsables de bars** de la Fête multiculturelle de Vevey, de la Fête de Blonay – Saint-Légier, du Montreux Jazz Festival, de la fan zone de l'Eurofoot à Vevey, de la Fête de Chailly et de la Foire de Brent ont été rencontrés pour leur rappeler la **législation en matière de vente d'alcool**. Ils ont notamment été sensibilisés à diverses problématiques pouvant survenir lors de la manifestation.

Campagnes et actions de prévention



Durée horaire **409:15**

Pers. Touchées: **3788**

Nbr Actions : **95**



2024
Durée horaire des actions :
Personnes touchées :
Nbrs actions :

Dégivrez	Distraction	Mobilité douce	Rentrée scolaire	Parents-taxis	Visibilité	Sera	Alcool	Ecoute et Partage	Montreux Jazz Festival	Léman Rétro	Passeports vacances	Lavaux Up
6:00	56:40	28:15	17:20	7:10	32:00	43:40	34:40	44:10	36:50	32:00	57:30	13:00
67	266	84	495	145	395	746	570	215	250	220	55	280
3	6	5	23	7	9	11	8	12	6	2	2	1

6. Services généraux



Sébastien Piu
Directeur administratif
Chef des Services généraux

Par leur transversalité, les Services généraux fournissent un support à l'ensemble des entités de l'ASR. Ils agissent en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires dans un but d'efficacité et de cohérence.

Les Services généraux regroupent :

- l'Office du commerce et des manifestations (OCM)
- l'Office de la mobilité (OM)
- l'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)
- la Communication & Relations publiques
- la Cellule juridique
- la Chancellerie

Quelque quarante cadres et collaboratrices/collaborateurs y travaillent. Ils assurent, à des degrés différents, les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera.

Le personnel des Services généraux est réparti sur les sites des Communes de Clarens, Vevey et Blonay – Saint-Légier, en fonction des facteurs liés aux prestations offertes et aux infrastructures à disposition.

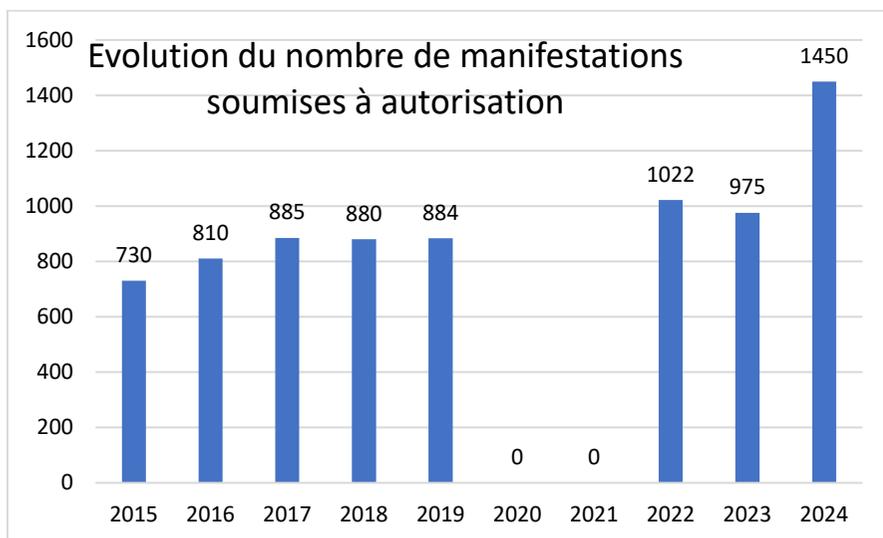
6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)



Laurent Sutter

Responsable de l'Office du commerce et des manifestations
Suppléant du Chef des Services généraux

L'année 2024 s'est distinguée par un nombre particulièrement élevé de manifestations en tout genre, qu'elles soient sportives, culturelles, ou musicales. Ainsi, par rapport à 2023, l'augmentation a été de près de 50% !



6.1.1 Manifestations

Plus de 1'450 demandes ont ainsi été déposées et traitées par les collaborateur·trice·s de l'OCM (9 personnes dont 1 apprenti, soit 8.6 ETP), pour l'ensemble des communes de l'ASR, soit une progression

de 40% en comparaison à 2022, année « record » en termes de requêtes.

Compte tenu des travaux de rénovation du Centre des Congrès 2m2c, la 58^e édition du Montreux Jazz Festival, dont l'organisation a été complètement repensée, s'est tenue hors les murs, notamment sur les quais et au sein du Casino. L'OCM a été particulièrement mobilisé dans la phase de préparation ainsi que pendant la manifestation. Un record de fréquentation a été battu le samedi 13 juillet, avec une foule impressionnante sur les quais et sur la route cantonale, fermée au trafic automobile privé lors de cette édition, tandis que la billetterie a affiché quasi complet durant tout le Festival.

Le 30^e Marché de Noël de Montreux devenu « Riviera Noël » a étendu ses animations à Vevey et à Villeneuve. Ainsi, le nombre de chalets, à Montreux, a diminué de 170 à 147 entités, permettant une plus grande fluidité et une meilleure répartition de la fréquentation sur les trois sites. Cette édition a accueilli plus de 550'000 visiteurs.

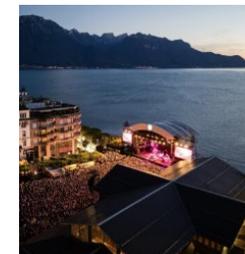
Du côté de Vevey, la 3^e édition du VIBISCUM Festival a été annulée quelques semaines avant son début en raison de diverses difficultés rencontrées par les organisateurs.

Enfin, l'Euro Foot 2024 aura permis d'amener de l'animation dans de nombreux établissements, fan zone et terrasses durant les mois de juin et juillet.

6.1.1.1 Quelques manifestations marquantes

Montreux

- 58^e Montreux Jazz Festival « hors les murs »
- Course Montreux - Les Rochers-de-Naye
- Montreux International Guitar Show
- Freddie Celebration Days
- Montreux Acrobatics
- Polymanga
- Montreux Riviera Noël



Brent

- Foire de Brent

Chailly

- Fête au village
- Père Noël
- Bouchon d'Or

Clarens

- Montreux Miniature's Show
- Trail Festival
- Septembre Musical

Les Avants - Chamby

- Bukolik Orgiride
- Auteurs en hauteur

Territet

- Elle Spirit Open
- Revue vaudoise

Blonay – Saint-Légier

- Audemars Piguet Parallel Experience au MJF
- Jazz Festival Biathlon
- Désalpe
- Troc de Blonay
- Léman Rétro
- Fêtes de Blonay

Chardonne

- Marché aux fleurs
- Caves ouvertes
- Jazz au caveau
- Halloween
- Move to the Sound

Corseaux

- La Revue de Corseaux
- Paddle 4 Hope
- Albert le Manager
- Fête au village
- Kids' Triathlon

Corsier

- 40^e Course Chaplin
- Feux de la Rampe
- Corsier en Fête

Jongny

- Championnat d'unihockey
- Marché de Noël des artisans
- Tournoi de Scrabble
- Tournoi de Badminton

La Tour-de-Peilz

- Festival des Jeux
- 6^e Silent Party aux Anciens-Fossés
- Riviera Tango Fiesta
- Régates des Vieux Bateaux
- 5 ans de La Becque
- Nox Orae
- La Tour Vagabonde

Vevey

- Marchés Folkloriques
- Vevey Riviera Noël et Village de Noël
- VIFFF Vevey International Funny Film Festival
- Kubus
- Fan Zone Euro 2024
- Tour de Suisse et Tour de Romandie
- Foire de la Saint-Martin

Veytaux

- Derby de Jaman
- Noël au Château de Chillon
- Rallye de Territet
- La Braisinée

Riviera

- Nuit des musées
- Cyclotour du Léman
- Tours de Suisse et de Romandie féminin
- Léman Gravel Challenge

Pendant les manifestations de moyenne à grande importance, notre équipe est aussi sur le terrain pour procéder à des contrôles du volume de diffusion musicale (dB(A) : décibels autorisés).

6.1.2 Police du commerce

Dans le cadre de ses activités relevant de la Police du commerce, l'OCM collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et notamment la Police cantonale du commerce.

Les relations entretenues avec les communes et les acteurs économiques de la région permettent d'améliorer constamment les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçant·e·s et des citoyen·ne·s.

L'Euro Foot 2024 a suscité de nombreuses demandes de prolongations d'horaire et d'animations diverses au sein des établissements de la Riviera.

Une grande partie des forces s'est concentrée sur les requêtes émanant des **établissements publics** et des magasins. Une recrudescence des nuisances sonores, mais également une sensibilité plus marquée des riverain·e·s à ces dernières - notamment dans les centres urbains - a été constatée.

L'OCM a effectué de nombreux **contrôles** en soirée, afin de prévenir ces nuisances, en privilégiant le dialogue, la prévention et la sensibilisation des tenancier·ère·s et des client·e·s.

Depuis 2022, l'OCM est également compétent pour la délivrance d'autorisations destinées aux **artistes de rue**, qui se présentent quotidiennement et en toute saison, au guichet de l'OCM.

En 2024 ce sont ainsi plus de 1'000 autorisations qui ont été délivrées.



L'Office continue de fournir de nombreuses prestations dans le domaine de l'hébergement en chambres d'hôtes (B&B). Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2022, de nouvelles dispositions légales en matière d'hébergement de courte durée, les loueurs ont l'obligation de s'annoncer auprès des autorités communales. Ils doivent également obtenir une autorisation de changement d'affectation en cas de location de plus de 90 jours par année civile d'un logement jusqu'alors loué sous forme traditionnelle. La mise en conformité s'est activement poursuivie en 2024 suite au changement de collecte de la TVA automatique, via la plateforme *airbnb* notamment.

Le nombre d'établissements présents dans notre région est resté stable en 2024 (462).

Le service des **taxis** a largement occupé l'OCM, suite notamment à l'entrée en vigueur en 2024 des Prescriptions d'application du nouveau Règlement sur le service des taxis (RST) de l'ASR, mais également par la mise au concours d'une nouvelle tranche de concessions, pour la période 2025 à 2028.

6.2 Office de la mobilité



Rocco Volpe
Responsable

L'Office de la mobilité, qui regroupe les anciennes cellules des Amendes d'ordre, de la Signalisation et du Stationnement, a vu le jour en 2021. Il constitue une entité transversale en matière de mobilité et agit en soutien de la plateforme sécuritaire de l'ASR.

6.2.1 Personnel de l'Office de la mobilité

Il est composé de 18 personnes (15.9 ETP). Une nouvelle collaboratrice, à 50%, a renforcé l'équipe à compter du 1^{er} mai.

L'ensemble du personnel administratif occupe des locaux sis à Vevey, ceci dans le but de centraliser les forces, d'améliorer le service à la population et de gagner ainsi en efficience.

Les dépôts et ateliers de la signalisation routière sont situés sur le territoire de la Commune de Blonay – Saint-Légier. D'une superficie de 700 m², cet espace permet le stockage des appareils et du matériel nécessaires aux 6 collaborateurs qui œuvrent notamment à l'entretien, la réparation et la réalisation de la signalisation routière.

6.2.2 Perspectives d'avenir – Enjeux pour l'Office de la mobilité

La mobilité urbaine est aujourd'hui un enjeu crucial. Il le sera encore davantage dans les années à venir. C'est pourquoi la réunion de ces forces revêt une importance capitale.



6.2.3 Tâches de l'Office

- L'OM assure la gestion complète des **Amendes d'ordre**, en collaboration étroite avec la Commission de police ; ceci en particulier dans le cadre des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait au Règlement général de police intercommunal et aux différents Règlements communaux :
 - enregistrement des dénonciations ;
 - envoi de lettres de dénonciation radars et feux ;
 - envoi de diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuite et gestion du contentieux ;
 - traitement du courrier de contestation des amendes ;
 - établissement de dossiers pour la Commission de police.

Aperçu des amendes							
Nombre d'amendes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Amendes d'ordre	82 942	83 557	61 606	58 913	66 741	82 258	86 124
Radars	9 918	8 522	9 239	7 851	9 938	11 066	13 258
Domaine privé	1 867	2 127	1 509	2 264	1 971	1 968	2 406
Règlement de police	473	626	686	510	399	512	572
Stupéfiants	222	165	132	75	60	67	70
Total	95 422	94 997	73 172	69 613	79 109	95 871	102 430
Procédures							
Rappels	33 952	33 024	25 794	22 651	25 548	31 945	33 925
Ordonnances pénales	14 188	12 847	9 043	8 513	9 923	12 455	12 716
Sommations	7 028	6 572	4 625	4 798	4 633	5 388	6 045
Poursuites	3 336	2 857	2 460	2 655	3 229	2 385	3 467
Total	58 504	55 300	41 922	38 617	43 333	52 173	56 153

- Les prestations en matière de **Signalisation routière** sont effectuées conformément à la législation sur la circulation routière :
 - légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale ;
 - mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres évènements ;
 - élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises ;
 - réservation de places lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres évènements ;
 - délivrance d'autorisations aux endroits interdits à la circulation ;
 - mise en place de dispositifs de circulation et parcage pour les manifestations nécessitant des mesures particulières (déviation, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).

Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la Signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).



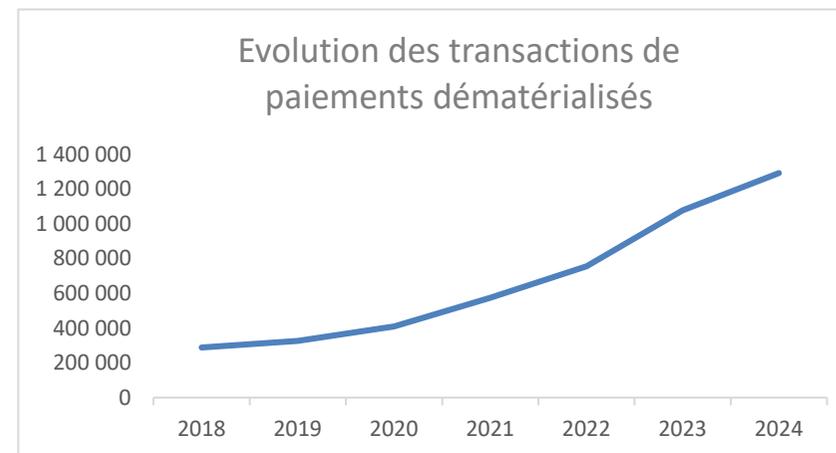
Les prestations facturées aux autres communes de l'ASR se sont élevées, en 2024, à CHF 1'780.50.

- Les prestations relatives au **Stationnement** visent à unifier la planification, la mise en place et la gestion dans divers domaines :
 - projets en lien avec le stationnement des véhicules et mesures correctrices ;
 - délivrance de diverses autorisations de stationner. Nouveauté en 2024 : le stationnement est devenu payant 7j/7j dans le centre-ville de la Commune de Montreux ;
 - réception et traitement d'environ 3'700 demandes de macarons, renseignements au public, gestion et suivi (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation) pour les Communes de Corsier-sur-Vevey, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey.



Paiement dématérialisé du stationnement - PayByPhone

L'application de notre partenaire PayByPhone, disponible depuis début 2022, dont le contrat a été renouvelé en 2025 pour une durée de trois ans, rencontre toujours plus de succès. A ce jour, plus de 60% des recettes liées au stationnement proviennent de ce type de paiement, ce qui représente environ 1'300'000 transactions par an.



6.2.4 Statistiques

Le tableau ci-dessous présente la totalité des amendes infligées en 2024. Il reflète notamment l'action des assistantes et assistants de sécurité publique, dont l'une des missions principales est constituée par le contrôle du stationnement dans les Communes de Blonay – Saint-Légier, Corseaux, Corsier, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux. A Montreux et Jongny, des installations de surveillance automatique du trafic (feux de signalisation et vitesse) permettent également la poursuite de nombreuses infractions.

	Blonay - St-Légier	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	3 425	155	995	1 227	58	8 338	31 874	39 092	960	86 124
Domaine privé	288	49	11	157	8	234	1 012	627	20	2 406
Radars	2 877	182	1 208	338	357	1 285	1 664	640	1 406	9 957
Règlement police	26	1	1	10	1	48	202	277	6	572
SAT - Feux/Radar	0	0	0	0	0	0	3 301	0	0	3 301
Stupéfiants	0	0	2	0	0	0	32	36	0	70
Total	6 616	387	2 217	1 732	424	9 905	38 085	40 672	2 392	102 430

6.3 Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)



Philippe Blanchard
Responsable

L'Unité Technique Logistique & Informatique agit de manière transversale envers tous les collaborateurs, afin de leur fournir des prestations et des outils de qualité.

2024 restera vraisemblablement dans les mémoires comme une année « *charnière* » pour l'UTLI. En effet, suite à la résiliation de la convention informatique avec la Commune de Montreux et après une analyse approfondie relative à sa stratégie, l'ASR a lancé un appel d'offres (marché public en procédure ouverte) en vue de sélectionner les prestataires qui vont l'amener vers son autonomie sur le plan informatique.

6.3.1 Personnel de l'UTLI

Au cours de cette année 2024, l'unité a vécu de nombreux changements au niveau de son personnel, à commencer par son responsable, l'Adjudant Jean-Luc Monney, parti à la retraite. Afin d'assurer un passage de témoin dans les meilleures conditions, une période de transition s'est déroulée durant les mois de mars et avril avec son successeur, M. Philippe Blanchard.

En décembre, l'unité a été renforcée par l'arrivée d'un administrateur système et réseau.

Le contrat de l'un de nos collaborateurs, engagé en CDD en octobre 2023, a été confirmé en un contrat de durée indéterminée.

L'unité termine donc l'année 2024 avec 7.5 ETP.

6.3.2 Informatique & télécom

Ce secteur représente la majeure partie du travail de l'unité. Le parc informatique et télécom de l'ASR est composé de :

- 190 ordinateurs
- 65 imprimantes et photocopieurs
- 212 lignes téléphoniques - 60 smartphones - 268 cartes SIM
- 63 équipements réseau
- 40 serveurs
- 122 portes d'accès

Hormis le support aux utilisateur·trice·s ainsi que la maintenance usuelle et quotidienne du parc informatique, les faits suivants sont à relever :

- mise en route d'un projet de numérisation des formulaires de contrôle de l'Office du commerce et des manifestations au moyen d'une tablette tactile ;
- lancement du renouvellement de l'ensemble des commutateurs réseau (switches) ;
- démarrage de diverses études pour améliorer le logiciel de gestion du service informatique, les smartphones pour le Service de police, le QR Code pour les amendes d'ordre ainsi que le journal des actions proactives du personnel policier.

6.3.3 Technique

- participation active au projet de rénovation des locaux de Vevey et Clarens, qui comprend aussi le renouvellement du mobilier de bureau ;
- poursuite de la mise en place de mesures utiles, en prévision d'une éventuelle crise énergétique.

6.4 Communication et Relations publiques



Dounya Schürmann-Kabouya
Chargée de communication

La Chargée de communication a pour mission principale d'assister et de conseiller le Comité de direction ainsi que la Direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de communication de l'ensemble de l'ASR.

Elle veille également à répondre aux sollicitations des médias, dont le nombre est en constante augmentation (plus d'une cinquantaine de demandes en 2024), et contribue activement à l'amélioration de la communication interne au sein de l'Organisation.

6.4.1 Personnel Communication et Relations publiques

La cellule Communication et Relations publiques (RP) est actuellement composée d'une Chargée de communication oeuvrant à un taux d'activité de 60 %.

L'accroissement de la charge de travail et des sollicitations externes et internes pour la cellule Communication et Relations publiques durant ces dernières années, a été constant et important. Aussi, il est prévu de renforcer la cellule par l'engagement, en 2025, d'une personne supplémentaire à un taux d'activité de 50% (0.5 ETP).

6.4.2 Amorce et réalisation de projets découlant de la stratégie de communication de l'ASR

- soutien aux différents services opérationnels et administratifs pour leurs projets spécifiques (rénovation du poste de police de Vevey, Maison de la sécurité publique, etc.), mais aussi lors de manifestations d'importance, telles que le Montreux Jazz Festival et le Riviera Noël ;
- administration de la présence de l'ASR sur les réseaux sociaux et création du contenu pour Facebook, Instagram, LinkedIn et X;
- rencontre avec la population de La Tour-de-Peilz, afin de présenter toutes les entités qui composent l'ASR ;
- gestion de la communication et coordination des relations avec les médias lors de cellules de crise, notamment durant la panne du réseau de téléphonie Swisscom à Blonay – Saint-Légier, en collaboration avec l'État-major cantonal de conduite ;
- alimentation de la banque d'images de l'ASR, notamment par la réalisation de prises de vue lors de manifestations diverses ;
- organisation de la soirée d'information à l'intention des futur·e·s aspirant·e·s de police ;
- préparation de deux événements dédiés au personnel de l'ASR, la soirée grillades et le repas de fin d'année ;
- conception du visuel des vœux de fin d'année, en particulier, élaboration d'une eCard.

6.4.3 Poursuite de projets en 2025, démarrés en 2024

- refonte du site Intranet de l'ASR de manière progressive et planifiée, avec l'appui de l'UTLI ;
- mise sur pied de nouveaux événements internes, dont la Cérémonie d'assermentations et de promotions de l'ASR.

6.5 Cellule juridique



Olivia Sahin-Cajuste
Conseillère juridique

La Conseillère juridique a pour principale mission de fournir un appui à l'ensemble des services, dans le cadre des nombreuses thématiques juridiques auxquelles ils sont confrontés.

6.5.1 Personnel Cellule juridique

La Cellule juridique est composée d'une Conseillère juridique oeuvrant à un taux d'activité de 40%.

6.5.2 Tâches incombant à la Cellule juridique

- collaboration avec l'ensemble des services opérationnels et administratifs s'agissant de tout document ayant une portée juridique ;
- aide au service des Ressources humaines dans les processus liés au personnel, notamment pour l'établissement de différentes conventions et interventions ponctuelles dans des dossiers sensibles ;
- coopération avec Police Riviera, pour un conseil et un soutien aux policières et policiers lors de diverses procédures liées à leurs activités professionnelles ;
- soutien à la Direction pour des communications à des tiers pouvant avoir une incidence sur le plan légal ou réglementaire ;

- appui au Chef des Services généraux s'agissant de la rédaction, la révision et l'analyse de documents juridiques (avis de droit, règlements, conventions, etc.).

6.5.3 Dossiers divers

Durant l'année 2024, la Cellule juridique a continué de fournir un appui essentiel, lors de recours, auprès du Comité de direction, intentés par des administrés qui ont contesté des factures/décisions émanant des services de l'ASR.

En collaboration avec le Service des finances, elle a contribué à la mise en place d'un processus visant à faciliter l'obtention d'une décision de levée d'opposition, dans les situations dans lesquelles l'ASR est en mesure de pouvoir solliciter une telle décision auprès du juge compétent.

En cas de prétentions pécuniaires adressées à l'ASR, la Conseillère juridique, en étroite collaboration avec le Chef des Services généraux, défend efficacement les intérêts de l'Association en traitant directement les affaires en question ou en demeurant l'interlocutrice privilégiée des divers partenaires juridiques.

En 2024, les procédures découlant des dispositions de la Loi vaudoise sur la protection des données personnelles et de la Loi sur l'information n'ont cessé d'augmenter, induisant un traitement et un suivi spécifiques.

6.6 Chancellerie



Alexandre Wälti
Responsable

6.6.1 Personnel de la Chancellerie

Durant cette année 2024, la Chancellerie a vécu quelques changements au niveau de son personnel, à commencer par l'engagement, au 1^{er} mars, d'une nouvelle collaboratrice, à un taux d'activité de 30%, en remplacement d'un collaborateur parti à la retraite.

M. Cédric Monayron, Responsable de la Chancellerie, a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre. En prévision de son départ, un nouveau responsable débutera son activité au 1^{er} janvier 2025, en la personne de M. Alexandre Wälti. Dès lors, la Chancellerie se compose de 6 personnes (4.5 ETP).

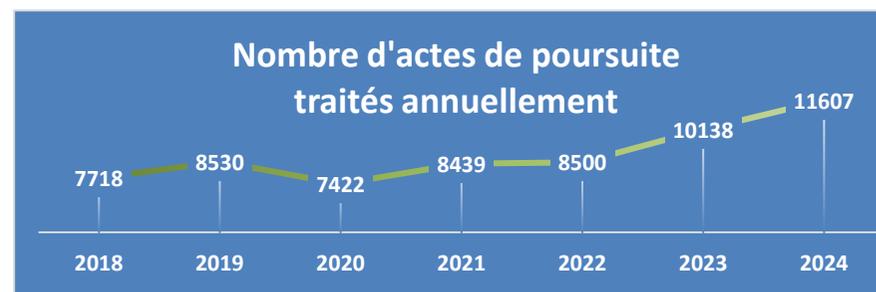
6.6.2 Poursuites

Mandaté par l'Office des poursuites et des faillites, le personnel de la Chancellerie est chargé de la notification des actes de poursuite.



Après une première convocation, une tentative de notification est réalisée au domicile des débiteurs et débitrices. Souvent, il est nécessaire de s'y rendre à plusieurs reprises. En cas d'échec, un rapport est établi à l'intention de l'Office des poursuites. Cette activité constitue l'occupation première de la Chancellerie.

En 2024, la Chancellerie en a reçu 11'607 (plus de 200 par semaine), ce qui représente une augmentation de 14,50 % par rapport à 2023.



6.6.3 Gestion du courrier

La Chancellerie constitue la plateforme de gestion du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel doit maîtriser le fonctionnement de l'organisation pour remplir sa mission avec rigueur et précision.



6.6.4 Activités liées au service de Police

En collaboration avec le service de Police, la Chancellerie est également en charge :

- de la transmission des rapports de Police aux autorités et aux tiers concernés ;
- de l'archivage des dossiers et du traitement des requêtes y relatives (demandes de rapports d'accident de la part de compagnies d'assurance, copie de plaintes sollicitées par des plaignants, etc.).



6.6.5 Divers

Par ailleurs, le budget 2024 prévoyait un montant pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de service. Le choix s'est porté sur une automobile de type Toyota Yaris Hybrid, en remplacement d'une Citroën C1 (2011).

7. Ambulance Riviera



Marc François
Chef de service

7.1 Organisation générale

7.1.1 Structure

L'État déploie un dispositif cantonal dans le but d'assurer la sécurité, la qualité et la rapidité de prise en charge des urgences de santé, aussi appelées urgences préhospitalières. Le Service d'ambulances de l'ASR est identifié comme le répondant principal de ce dispositif pour la Riviera, principalement pour les communes de l'Association.



Basée à La Tour-de-Peilz, Ambulance Riviera intervient exclusivement sur mandat de la centrale 144, pour des missions où le pronostic vital est engagé ou pourrait l'être. Les moyens opérationnels du service reposent sur 4 vecteurs de secours en journée et sur 2 durant la nuit. 33 femmes et hommes se relaient pour garantir la disponibilité de ces équipages de terrain.

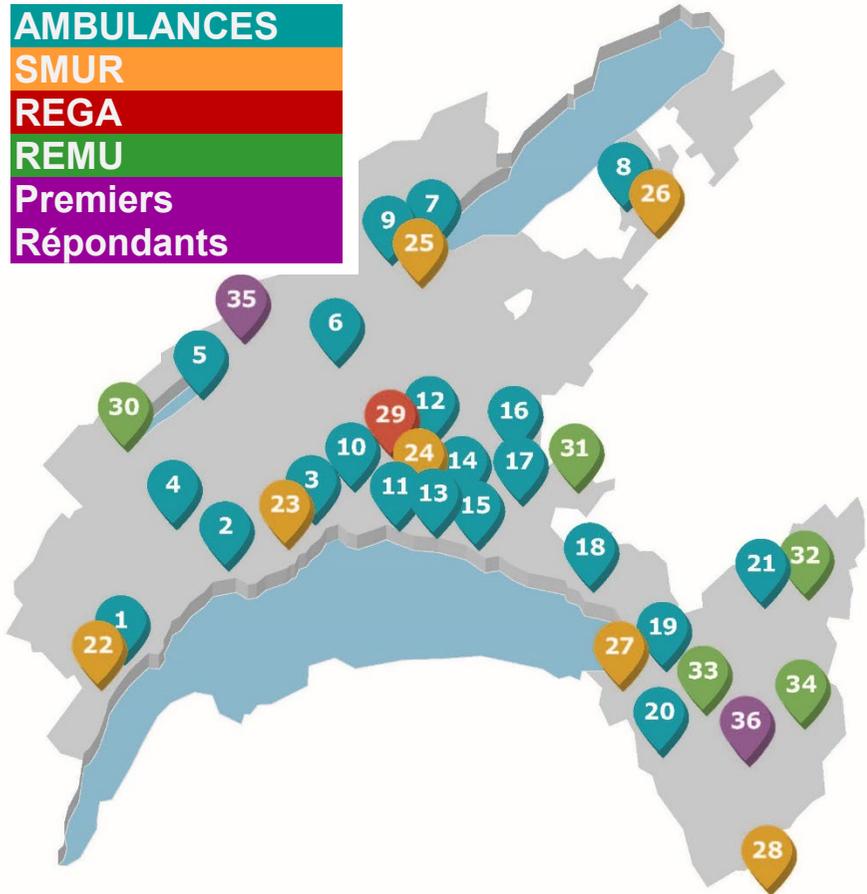
La centrale 144, ou CASU 144 (centrale d'appels sanitaires urgents) est basée dans les locaux de l'ECA à Lausanne. Administrativement rattachée au CHUV, elle a pour mission de coordonner l'ensemble des moyens opérationnels du dispositif cantonal.



Le dispositif cantonal, également connu sous l'acronyme « DisCUP », comprend la centrale 144, les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages environ), les renforts médicaux Rega (1) et SMUR (6). Dans certaines régions rurales, des médecins généralistes interviennent dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers (REMU). Ce rôle est également occupé par une catégorie de non-professionnels, appelés « premiers répondants » ou « First Responders » selon les régions et leurs missions, formés aux gestes destinés à traiter les menaces vitales. Pour garantir une couverture territoriale optimale, le 144 peut déplacer des ambulances et les positionner en mode d'attente dans des lieux stratégiques (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.). On parle alors de déplacement stratégique (DS).

URGENCES PRÉHOSPITALIÈRES DISPOSITIF CANTONAL

- AMBULANCES
- SMUR
- REGA
- REMU
- Premiers Répondants



7.1.2 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de sauvetage (IAS) impose un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le

premier contact avec le patient, dans 90% des cas au moins. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme.

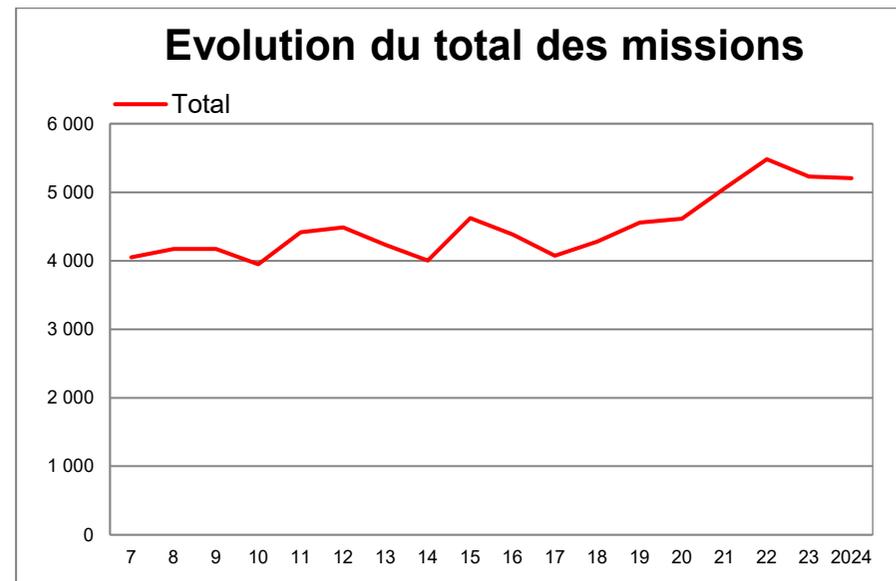
Ambulance Riviera - 2024

P1 - Région Riviera (9 communes ASR & communes adjacentes)	
Moins de 15 minutes	93 %
Total des P1 (toutes les communes, celles de l'ASR comprises, autoroute, renforts sur secteurs Chablais, Lausanne, Fribourg etc.)	
Moins de 15 minutes	90 %

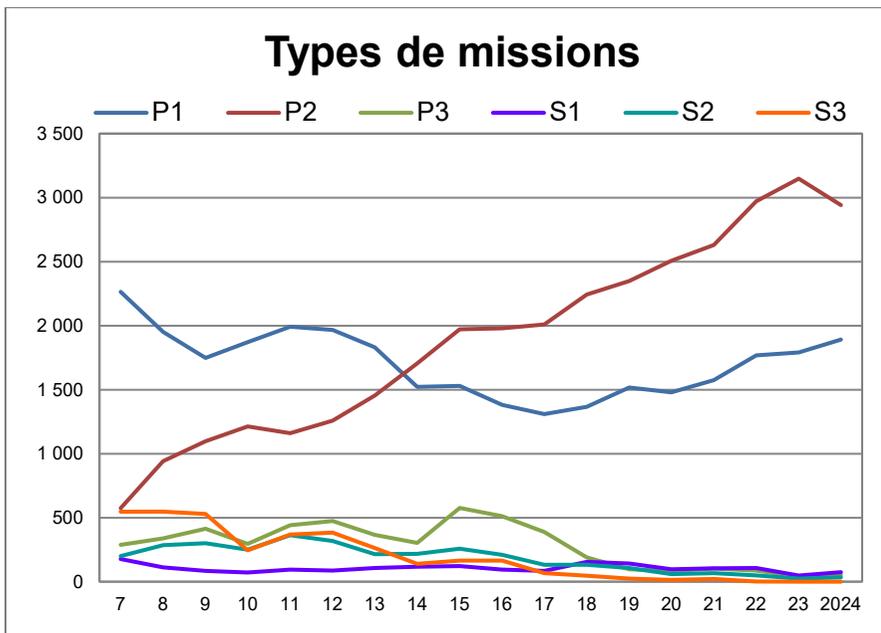
7.2 Opérationnel

7.2.1 Activité générale

5'207 missions ont été réalisées en 2024, soit 23 de moins qu'en 2023. Sur ce total annuel, 210 sont des déplacements stratégiques :

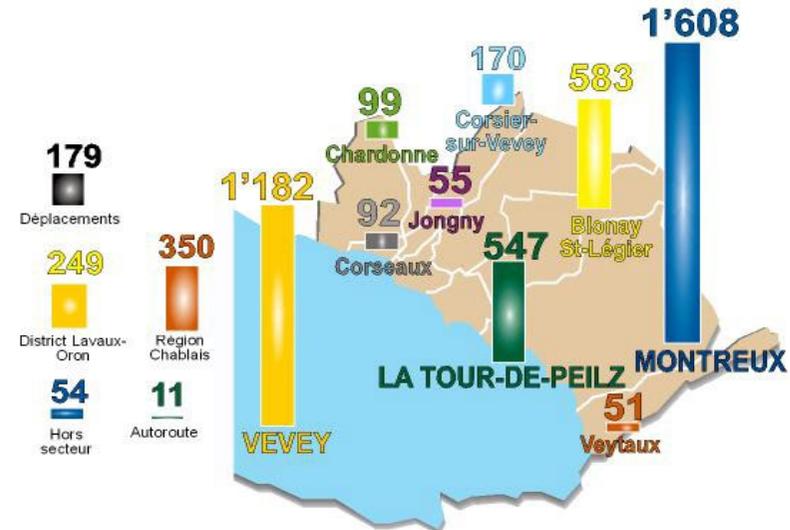


Classification des missions	
par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
P : missions primaires	
DS	Déplacement stratégique sur ordre du 144
P1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
P2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
P3	Engagement programmé, autorisant un délai
S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)	
S1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
S2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
S3	Transfert d'un patient stable sans particularité

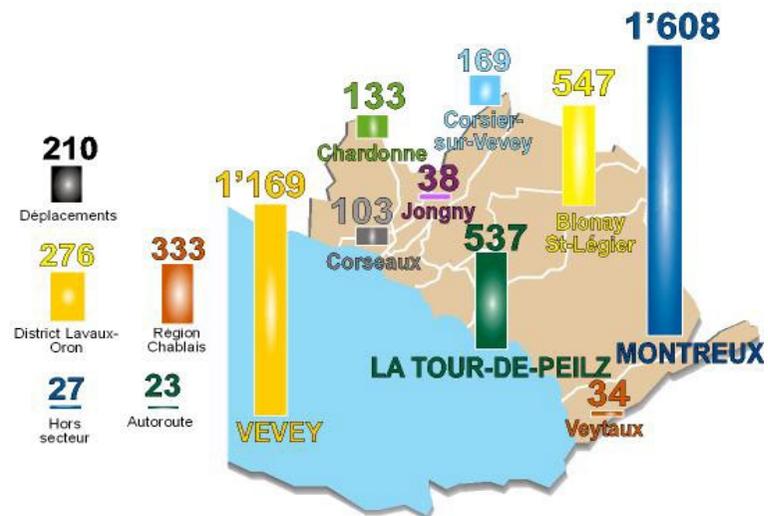


7.2.2 Activité par commune

Total 2023 : 5'230



Total 2024 : 5'207



7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

La Direction générale de la santé (DGS) applique un principe de subventionnement, prévu pour financer l'écart entre les charges et les recettes des services d'ambulances du dispositif cantonal. En pratique, les coûts réels de l'exploitation ne sont pas intégralement couverts par la subvention cantonale.

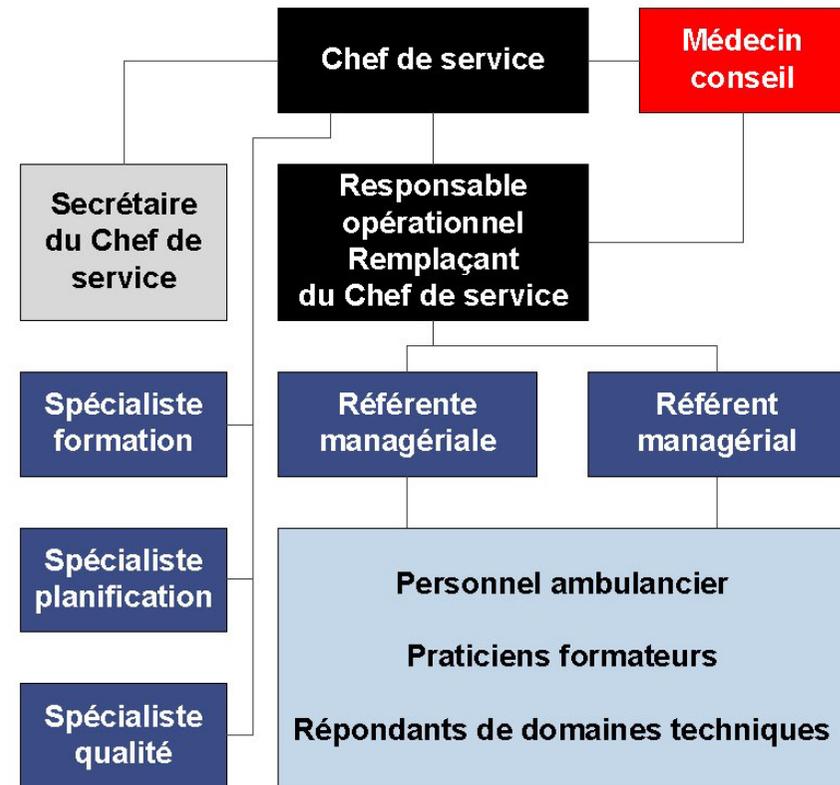
Depuis plusieurs années, d'intenses négociations sont menées avec l'État. Ces démarches ont été poursuivies en 2024, notamment en prévision de la révision de la Loi sur la santé publique et de la réforme du DisCUP, annoncée par le Conseil d'État en mai 2021 avant d'être reportée à plusieurs reprises.

Seul changement significatif récent, porté à la connaissance de l'ASR en décembre 2024, la dotation en personnel augmentera dès janvier 2025, passant de 11.06 ETP par équipe H24 à 11.79 ETP. Cette évolution répond à l'une des attentes exprimées mais ne suffit pas à elle seule à résoudre les contraintes réelles.



7.4 Organisation et personnel

7.4.1 Organisation



Légende :

Direction de service :
Chef de service & Responsable opérationnel

Direction de service élargie :
Chef de service, Responsable opérationnel
Référénts managériaux, Spécialistes

7.4.2 Personnel

Hommes		Femmes	
27		8	
77%		23%	
Dont à 100% :	18	Dont à 100% :	3
Dont à 80% :	7	Dont à 80% :	1
Dont à 70% :	0	Dont à 70% :	1
Dont à 50% :	1	Dont à 50% :	1
Dont à 50% :	1 étudiant	Dont à 50% :	1 étudiante
		Dont à 50% :	1 secrétaire
Ambulanciers diplômés ES : 23		Ambulancières diplômées ES : 6	
Techniciens ambulanciers : 3		Technicienne ambulancière : 0	
Etudiants ES : 1		Etudiantes ES : 1	
Total			
35 personnes, correspondant à 31.2 ETP			

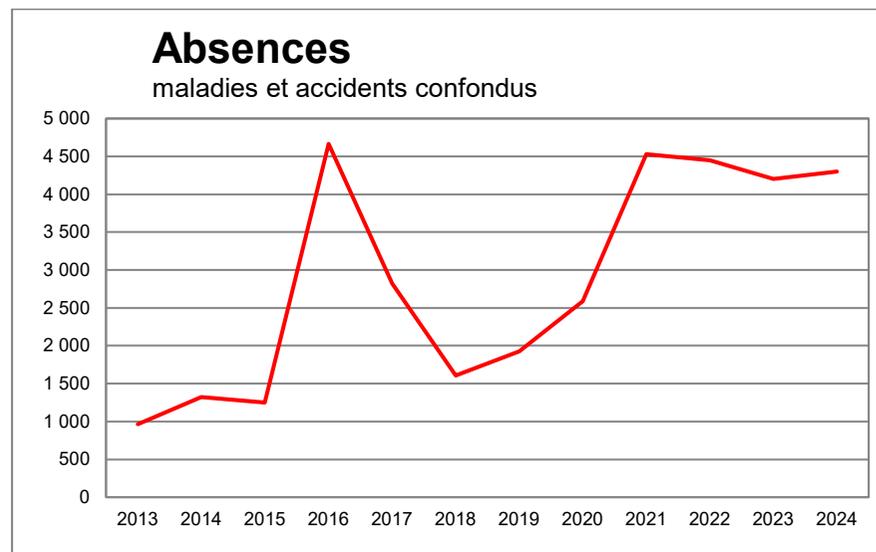
7.4.3 Taux de rotation

3 démissions sont relevées en 2024. Ces trois personnes étaient au bénéfice d'un diplôme ES, deux ont décidé d'exercer leur métier dans un autre canton et la troisième a quitté la profession pour se lancer dans des études dans un domaine autre que celui des soins. Le taux de rotation du personnel ambulancier est ainsi globalement similaire aux exercices précédents, soit inférieur à 10%. Pour compléter l'effectif, 5 personnes ont été recrutées, dont deux étudiants en voie diplôme ES.

7.4.4 Absences

4'301 heures d'absences caractérisent l'année 2024, soit 100 de plus qu'en 2023. Phénomène connu et hautement contraignant en termes

de planification, le personnel préhospitalier doit pouvoir bénéficier d'une parfaite santé avant de reprendre le travail, notamment suite à une intervention chirurgicale, à un incident de santé physique ou psychologique.



Jusqu'en 2024, l'État finançait 11 jours d'absence par ETP et par année, pour les congés statutaires, les maladies et les accidents. Les bilans annuels successifs montrent que ce total théorique est inférieur à la réalité, qui peut aller jusqu'à plus de 20 jours d'absence réelle par personne (et non par ETP). Pour cette raison, l'augmentation de la dotation accordée par la DGS (voir chapitre 7.3 – Aspects financiers) intégrera, dès 2025, un total de référence de 22 jours d'absence par ETP.

7.5 Formation

7.5.1 Formation en cours d'emploi

Le format actuel porte sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera. Le solde, soit 50 % de cours en école et de stages hospitaliers, sont à la charge de l'étudiant·e. Trois institutions proposent la formation d'ambulancier diplômé ES ou d'ambulancière

diplômée ES en français, ES ASUR à Lausanne, l'ESAMB à Genève et Medi à Berne. Un étudiant et une étudiante ont été recrutés en 2024, en provenance de l'ESAMB et de ES ASUR.



7.5.2 Ecoles & étudiants

A la demande de l'école ESAMB à Genève, l'ASR organise traditionnellement deux jours de formation sur la Riviera au mois de novembre, dédiés à la volée de troisième année. Police, SDIS, PCi et le Service d'ambulances ont ainsi mis sur pied un exercice traitant de la prise en charge de blessés multiples. La Rega, les sections locales de la Société internationale de sauvetage du Léman (SISL), le SMUR de l'Hôpital Riviera-Chablais et le Cardiomobile des Hôpitaux Universitaires de Genève se sont joints à l'ASR pour ces activités.



Ambulance Riviera répond également aux demandes d'ES ASUR et de l'ESAMB en accueillant habituellement 10 étudiantes et étudiants par année. Ces personnes ne sont pas sous contrat avec Sécurité Riviera, mais prennent place dans nos équipes opérationnelles pour des stages d'une durée variant de 6 semaines à 6 mois.

Le suivi et l'encadrement des étudiantes et étudiants génère une charge de travail considérable, partagée entre 10 formatrices et formateurs du service, toutes et tous au bénéfice d'un cursus de praticienne ou praticien IFFP, d'un module de 100 heures enseigné par l'ES ASUR, ou d'un brevet fédéral de formateur.

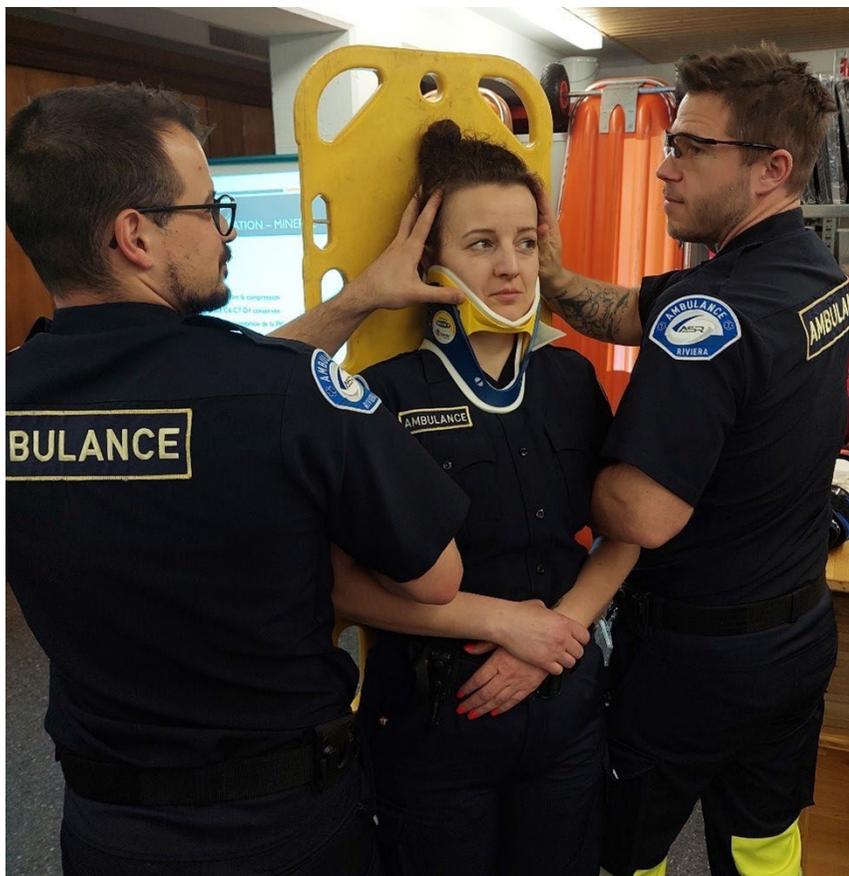
7.5.3 Formation continue

La norme en vigueur est de 40 heures de formation continue par personne et par année, quel que soit le taux d'activité. Cette cible est fixée par l'Interassociation de sauvetage (IAS), organisme fédéral en charge du management de la qualité dans le domaine préhospitalier. Les frais incombent à la DGS, qui intègre ce calcul dans son subventionnement, en regard des ETP alloués. La totalité du

personnel du service a ainsi suivi au minimum 40 heures de formation continue en 2024.

La formation continue se compose de deux axes principaux : une filière interne, coordonnée par le Spécialiste formation et le médecin-conseil, et une filière externe au sein d'ASUR Formation, ou auprès d'autres entreprises spécialisées.

Le médecin-conseil délègue des actes médicaux aux ambulancières et ambulanciers. Dans le terrain, ces traitements avancés sont réalisés en autonomie par notre personnel, ce qui implique que notre directeur médical s'assure de la parfaite connaissance de ces actes protocolés et procède chaque année à la supervision d'examens de certification, théoriques et pratiques.



7.6 Partenariat

Tous les services opérationnels de Sécurité Riviera disposent d'une formation aux gestes des premiers secours dispensée par les instructeurs d'Ambulance Riviera. L'enseignement aborde principalement les menaces vitales : arrêt cardiaque (sous la terminologie de BLS-AED, pour gestes de réanimation de base et défibrillation) et maîtrise des saignements majeurs, pour lesquels des soins entrepris de manière précoce améliorent sensiblement les chances de survie.



Rappelons que les policier·ère·s interviennent régulièrement en qualité de premiers répondants, lors de suspicion d'arrêt cardiaque, au sein du programme cantonal First Responders. Leur formation et leur recertification sont donc cruciales.

2024	
Cours combinés BLS-AED & arrêt des saignements (4h30)	
Destinataire	Nombre de participants
ASR, Assistant·e·s de Sécurité Publique	10
ASR, SDIS Riviera	47
ASR, Direction & Services généraux	5
ASR, Police Riviera	53
ASR, Protection civile	6
Total des heures de travail pour les instructeurs : 115 heures	

D'autres démarches partenariales ont également été menées en 2024, avec l'Hôpital Riviera-Chablais et avec le Réseau Santé Haut-Léman :

- Accueil d'infirmières et de médecins SMUR pour des journées de stage au sein d'Ambulance Riviera ;
- Elaboration de procédures de travail avec EMIR (Equipe Mobile d'Intervention Rapide), dont le but est d'intervenir pour des prises en charge urgentes mais non vitales, somatiques ou psychiques, dans un délai de deux heures. Cette collaboration vise à optimiser le recours aux différentes ressources et à s'assurer que le personnel de terrain dispose de connaissances actualisées ;
- Elaboration de procédures de travail avec le BRIO (Bureau Régional d'Information et d'Orientation), pour permettre aux ambulancier·ère·s d'organiser directement un suivi de type « court séjour » en EMS, pour la patientèle ou pour leurs proches.

7.7 Direction médicale

Chaque service d'ambulance intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités thérapeutiques par un médecin approuvé. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulanciers et les ambulancières. Comme précédemment décrit, son rôle est notamment de s'assurer que le personnel paramédical soit adéquatement formé aux actes médicaux délégués. Juridiquement et administrativement, le médecin-conseil est également associé au suivi de toute situation litigieuse concernant les aspects décisionnels ou les traitements délivrés dans le terrain.



Dr Thorsten Franke
 FMH en médecine interne générale
 AFC en médecine d'urgence préhospitalière et hospitalière

7.8 Management de la qualité

Les services du dispositif cantonal sont soumis à l'obligation d'être certifiés par l'Interassociation de sauvetage (IAS) en matière de qualité appliquée au domaine des soins préhospitaliers. Recertifié en 2022, la prochaine échéance du service est fixée à 2026.

En parallèle, l'Association des Responsables d'Exploitation des Services d'Ambulances (ARESA) mène une démarche collective, regroupant la totalité des services du dispositif cantonal, visant à répondre aux exigences ISO 9001:2025. La Maison Yamo Sàrl est mandatée par l'ARESA pour coordonner ces travaux et occupe à ce titre la fonction de responsable qualité faitier.

En mai 2024, l'ARESA et les services ont été audités par la société EdelCert établie à Fribourg. Tous ont répondu aux exigences et ont obtenu la recertification ISO 9001. Les critères évalués ont été jugés intégralement conformes. Ce constat positif est accompagné de recommandations, qu'il nous appartient désormais d'implémenter en prévision de la prochaine recertification annuelle planifiée en mai 2025.



Exemple concret issu du management de la qualité, mais aussi de l'implication du médecin-conseil et des efforts en matière de formation continue, de nouveaux actes médicaux délégués ont été introduits en janvier 2024.

Le traitement de la douleur étant crucial et fréquent, une approche approfondie a été recherchée, pour que le personnel ambulancier dispose de moyens complémentaires, pour des situations complexes où les traitements usuels peuvent se révéler insuffisants. Le personnel de l'ASR est désormais habilité à pratiquer l'injection de kétamine (antalgique-anesthésique), de Dormicum® (sédatif), de paracétamol (antalgique) et de Buscopan® (antalgique abdominal), en complément des médicaments utilisés depuis plusieurs années (morphine, fentanyl). Ces traitements délégués permettent notamment une méthode multimodale, plus efficace et couvrant un large éventail de types et d'intensités de douleurs. A ce jour, plus de 400 patientes et patients ont bénéficié de ces traitements, dont 60% sous forme multimodale.

7.9 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics ; agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53	77	68	81	99	111	111	122
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283	301	352	365	398	512	531	612
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048	1'195	1'325	1'243	1'340	1'552	1'660	1'663
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024	1'768	1'746	1'748	1'783	1'931	1'817	1'752
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336	406	359	383	460	424	413	382
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110	106	88	121	115	133	115	123
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17	24	20	13	21	15	24	19
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50	53	53	62	61	72	67	48
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151	348	548	598	778	731	492	486
	Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481	5'230	5'207

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938	845	909	870	887	971	1'053	989
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487	632	607	616	633	749	674	646
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278	29	265	263	291	306	291	338
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243	199	219	289	324	322	384	357
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364	283	309	334	382	458	486	454
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222	250	285	236	291	253	293	303
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236	257	272	251	272	380	330	346
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291	286	293	344	359	417	386	406
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62	72	70	73	78	87	87	62
Gynécologie Obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13	23	17	19	30	15	23	26
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6	12	5	3	9	12	5	12
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932	1'122	1'308	1'316	1'499	1'511	1'218	1'268
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481	5'230	5'207

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327	377	335	391	341	336	270	301
Clinique Cecil	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4	4	6	4	2	0	0	2
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1	1	1	3	1	0	1	3
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0	0	0	1	1	0	0	0
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1	4	3	5	6	6	5	3
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4	4	0	1	0	1	1	5
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78	5	40	58	91	63	95	78
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6	1	6	2	2	4	3	3
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3	8	12	0	0	0	0	0
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61	61	47	0	0	1	0	0
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963	891	860	0	0	0	0	0
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1	1	0	0	0	0	0	0
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995	2'004	1'728	0	0	0	0	0
HRC Rennaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383	2'763	2'930	3'323	3'242	3'135
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628	917	1'136	1'386	1'681	1'747	1'613	1'677
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481	5'230	5'207

8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut



Lt col François Fleuti
Commandant du bataillon de
Protection civile Riviera – Pays-
d’Enhaut

Au 1er janvier 2024, l’effectif du bataillon était de 353 astreints répartis dans des fonctions d’officiers, de sous-officiers, de spécialistes et de soldats placés sous la responsabilité du Commandant. Celui-ci est appuyé par 7 professionnels qui assurent respectivement ; le remplacement du Commandant, l’instruction et les opérations, la gestion des finances, l’administration des services et des astreints, la protection de la population et la gestion logistique de l’ORPC.

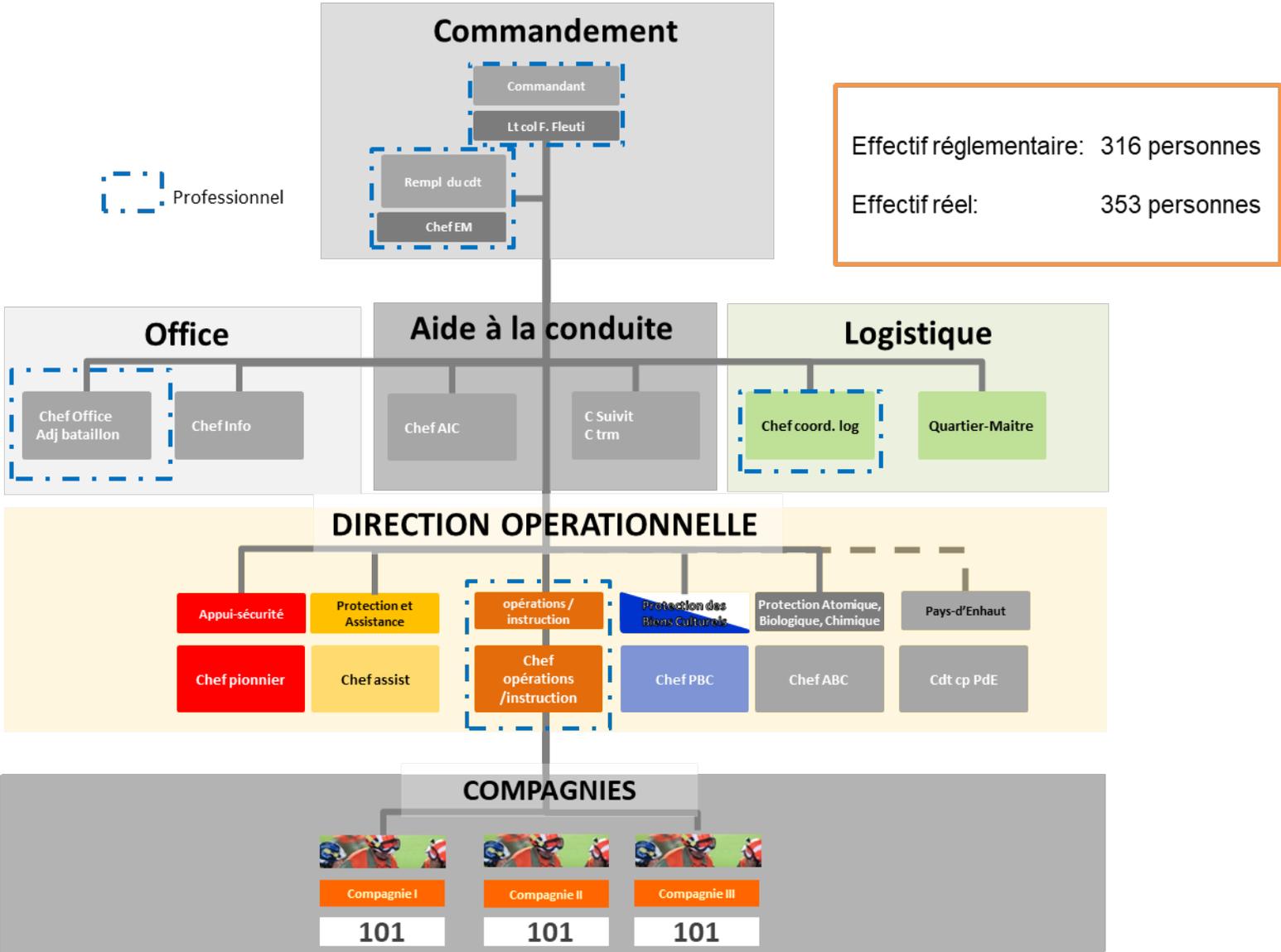
A la fin juin, la Commandante de compagnie du Pays-d’Enhaut a pris sa retraite. Au mois d’août, une nouvelle collaboratrice professionnelle, employée de commerce, a rejoint l’équipe pour une durée de 18 mois.

55 miliciens ont été libérés de leur obligation de servir au 31 décembre 2024 ainsi que 3 astreints qui ont terminé leur volontariat. Selon les projections pour les années à venir, la diminution d’effectif devrait se poursuivre jusqu’à une stabilisation en 2028.

En prévision du départ de la Commandante et en raison de la diminution du nombre d’astreints domiciliés au Pays-d’Enhaut, le détachement du Pays-d’Enhaut a été rattaché à la compagnie FIR en janvier 2024. La modification de la structure bataillonnaire est une nécessité afin de garantir des prestations identiques au profit de la population sur l’ensemble du district. L’ajustement des structures et l’accompagnement du personnel sur le terrain devront se poursuivre afin d’assurer l’état de préparation à l’engagement du bataillon.

En 2024, le profil de prestations de la Protection civile vaudoise émis par le Service de la sécurité civile et militaire, Division protection civile, destiné aux Organisations régionales de protection civile (ORPC) est devenu le document de référence. Il est articulé en deux parties distinctes. La première partie comprend l’analyse des risques et la façon de les transposer en missions de protection civile. La seconde partie décrit quant à elle la manière dont le profil de prestations s’opérationnalise dans les bataillons régionaux.

8.1 Bataillon de protection civile



Effectifs

Au 31 décembre 2024, le contrôle de l'effectif complet totalisait 353 incorporés, répartis comme suit :

EFFECTIF	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Personnel FIR	63	67	72	62	57	50	45	65
Personnel FAR	692	675	690	679	427	439	337	288
Réserve	268	215	-	-	-	-	-	-
TOTAL EFFECTIF RIVIERA - PAYS D'ENHAUT	1023	957	762	741	484	489	382	353

*Les réserves sont sous le contingent cantonal au 01.01.2019

**Au 1^{er} janvier 2021, l'entrée en vigueur de la nouvelle LPPCi a raccourci l'obligation de servir pour les astreints jusqu'au grade de sergent.

EFFECTIF ACTIF PAR GRADE	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Officiers EM	12	8	11	10	8	4	4	4
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(2)	(0)	2	2	1	1	0	0
Officiers, cdt de compagnie	2	4	5	6	4	8	6	3
Officiers, chef de section	12	12	12	8	10	12	13	16
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	15	13	13	12	11	9	6	0
Sous-officiers (sgt, cpl)	63	64	60	65	44	44	32	30
Appointés et soldats	655	641	659	638	406	411	321	300
TOTAL	755	742	762	741	484	489	382	353

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2024, 20 nouveaux astreints ont été attribués à la Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut (RPE), après avoir suivi leur Ecole de formation de base. Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division Protection civile, à Gollion.

D’une durée de 2 semaines, l’EFB débute par 4 jours d’instruction générale, identique pour toutes les recrues. Elle est suivie par l’instruction spécialisée de 8 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Recrues	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Préposé AIC	3	0	2	1	10	2
Préposé assistance	9	3	10	8	7	8
Pionnier	6	3	3	5	4	8
Logistique	3	0	1	2	3	2
TOTAL	21	6	16	16	24	20

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à l’article 53 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi).

En 2024, 27 services de protection civile ont eu lieu, répartis entre des rapports préparatoires (RP), des cours de cadres (CC) et des cours de répétitions (CR). Le programme d’instruction annuel reprend les thématiques devant être entraînées selon le plan pluriannuel. Ce dernier est mis à jour selon l’évolution des risques et des dangers. Les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Total
Essai d'alarme		1	1	2
Etat-Major	2			2
CR Don du sang			3	3
Exercice antichute			2	2
CR assistance			1	1
RP bataillon RPE	1			1
Compagnie 1	1	1	1	3
Compagnie 2	1	1	1	3
Compagnie 3	1	1	1	3
CR divers domaine			2	2
FIR	1	1	3	5
TOTAL	7	5	15	27

Lors du cours de répétition de la compagnie 1 fin octobre, les astreints ont collaboré avec la commune de Vevey, le groupement forestier de la Veveyse et l'entreprise Rotex lors d'un chantier de sécurisation de la forêt des Bosquets.

Des missions de sécurisation du secteur, de filtrage des accès et de gestion des flux de circulation ont permis d'effectuer les missions de découpe en sécurité.



8.2.3 Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Au niveau des membres de la FIR, ce sont 3 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions ainsi que 2 exercices en soirée.

Deux journées d'accueil des nouveaux miliciens ont été mises sur pied cette année afin notamment de renforcer l'effectif FIR et de faciliter l'intégration des miliciens qui sont incorporés dans notre région à la suite de leur Ecole de formation de base à Gollion.

8.2.4 Instruction des cadres et des spécialistes

L'accès aux fonctions supérieures est basé sur une présélection qui a eu lieu lors des cours de répétition effectués durant l'année dans la région. Une journée de sélection organisée par la protection civile vaudoise confirme l'accès au cursus de formation.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers, officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Le stage pratique est effectué sur 2 semaines pendant une Ecole de formation de base. Le nouveau grade est délivré à l'issue du cursus réussi.



8.2.5 Procédures disciplinaires

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a récurrence, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

En 2024, 25 dossiers ont été traités contre 61 en 2023. Il est à relever qu'une situation a été dénoncée au Ministère public. C'est le chiffre le plus bas de ces dernières années.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dossiers classés sans suite	32	15	20	10	16	15	39	20
Avertissements	37	26	15	1	0	12	11	4
Dénonciations	5	9	9	22	8	19	11	1
Exclusions	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DOSSIERS TRAITES	74	50	44	33	24	46	61	25

8.3 Interventions en Faveur de la Collectivité (IFC)

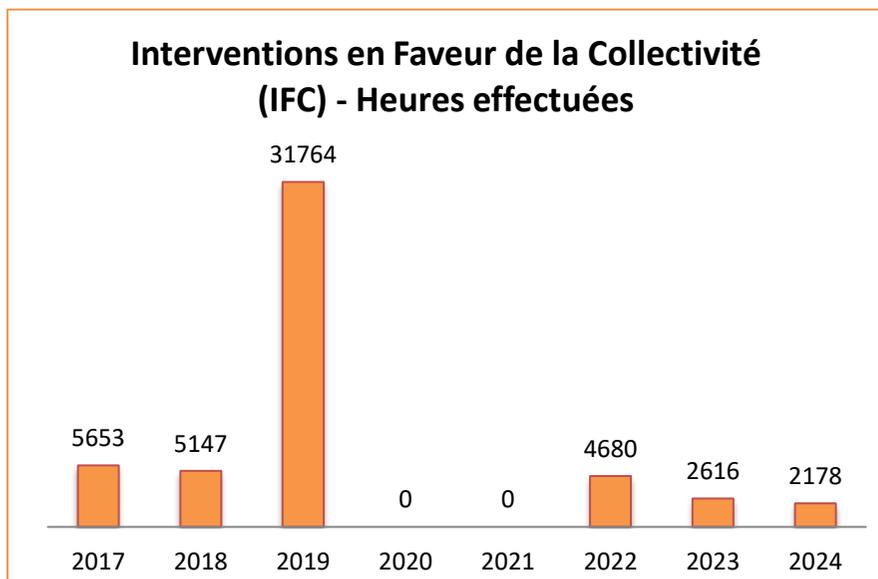
En 2024, 3 interventions en faveur de collectivité se sont déroulées sur le territoire du district Riviera – Pays-d'Enhaut :

Prestations	Dates	Pers.	Jour de service	Heures
Festival International de Ballons	06.01.2024 au 02.02.2024	24	119	837
Montreux Jazz Festival	29.06.2024 au 23.07.2024	35	209	1236
Lausanne Marathon	27.10.24	12	12	105
TOTAL		71	340	2178

L'art 46 de l'Ordonnance sur la protection civile (OPCi) définit les conditions suivantes :

Les interventions en faveur de la collectivité peuvent uniquement être effectuées lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- *Le demandeur n'est pas en mesure d'assumer ses tâches par ses propres moyens et l'intervention est d'utilité publique*
- *L'intervention est compatible avec le but et les tâches de la protection civile et elle permet aux participants de mettre en pratique les connaissances et le savoir-faire qu'ils ont acquis durant leur instruction ;*
- c. *L'intervention ne concurrence pas de façon excessive les entreprises privées ;*
- d. *Les projets pour lesquels la protection civile apporte son soutien n'ont pas pour objectif premier la réalisation d'un profit.*



2019 = Fête des Vignerons

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 53, al.3a de la LPPCi.

8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)

L'Officier de piquet de l'ORPC a été alarmé à trois reprises en 2024. Une première fois au mois de juin pour une panne du réseau Swisscom dans la Commune de Blonay – Saint-Légier, une deuxième fois lors d'une explosion suivie par un incendie en septembre et une dernière fois en décembre lors de la rupture d'une conduite d'eau et gaz à La Tour-de-Peilz.

Type d'engagement	Dates	Pers.	Jour de service	Heures
Panne Réseau Swisscom Blonay-Saint-Légier	10 au 12.06.2024	25	34	373
Incendie La-Tour-de-Peilz	30.09.2024	3	1	15
Rupture de conduite d'eau La Tour-de-Peilz	17.12.24	1	0	4
TOTAL		29	35	392

Panne du réseau Swisscom à Blonay – Saint-Légier

Du 10 au 12 juin 2024, la panne du réseau Swisscom a affecté les abonnés de la Commune de Blonay – Saint-Légier. La Protection civile a été mobilisée pour assurer la diffusion de l'information aux habitants de la commune.

Pour la première fois dans le canton, des Points de Rencontre d'Urgence ont été activés en situation réelle. Les astreints ont pu soutenir les collaborateur-trice-s de la commune dans l'exploitation de ces points afin d'en garantir l'ouverture 24h/24h.

Incendie à La Tour-de-Peilz

Le 30 septembre 2024, l'Officier de piquet a été alarmé afin de soutenir les partenaires sécuritaires lors d'une explosion suivie d'un incendie dans un petit immeuble locatif. Des missions d'assistance aux personnes en quête de protection et de ravitaillement des forces d'intervention ont été effectuées.

Rupture de conduite d'eau à La Tour-de-Peilz

Le 17 décembre 2024, l'Officier de piquet a été alarmé afin d'appuyer le SDIS Riviera lors de la rupture d'une conduite d'eau à La Tour-de-Peilz. La situation a pu être maîtrisée rapidement et n'a pas nécessité l'engagement de ressources PCI.



8.5 Données récapitulatives

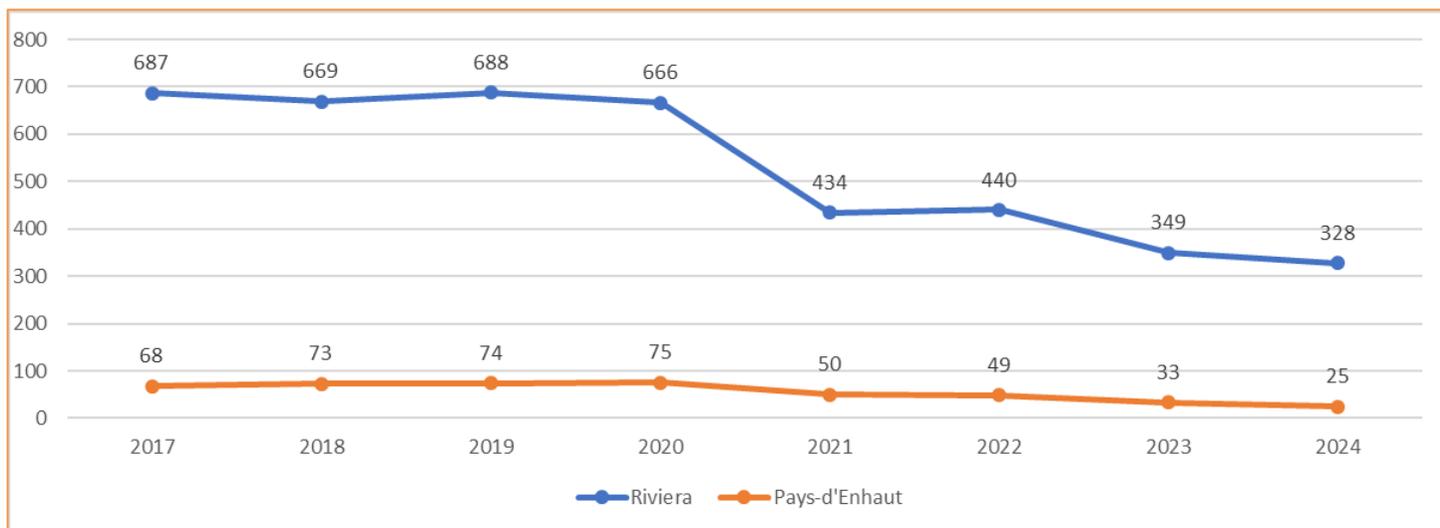
Statistique des jours de service 2024

Répartition des jours de service effectués durant l'année 2024 selon les grades et les types de service de protection civile.

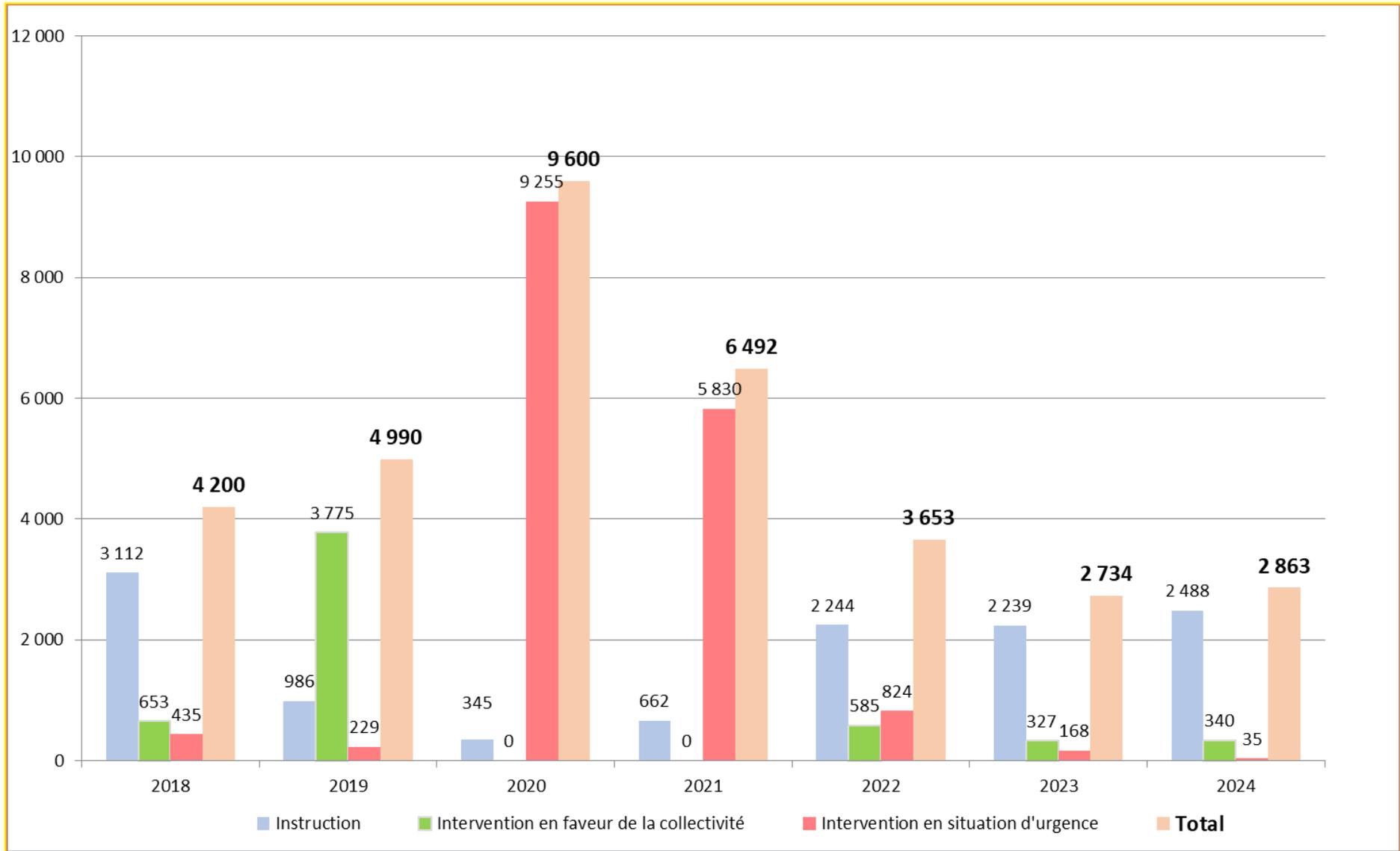
Fonction	Effectif	Cata et urgences	Instruction de base	Instruction complémentaire	Instruction des cadres	Cours de Perfectionnement	Cours de répétition	Interv. cantonale en fav collect.	TOTAL	Moyenne
Officier	22	20	0	19	36	19	269	24	387	17.6
Sous-officier	30	12	0	25	71	2	319	39	468	15.6
Appointé	38	3	0	23	6	2	264	102	400	10.5
Soldat	263	0	234	0	24	0	1177	173	1608	6.1
TOTAL	353	35	234	67	137	23	2029	338	2863	8.1

Moyenne de 8.1 jours de service par personne contre 8.8 en 2023

Evolution de l'effectif de milice du bataillon



Répartition des engagements dans la région en jours de service



9. SDIS Riviera



Maj Jean-Marc Pittet
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

10 ans que le service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Riviera existe, 10 ans qu'il a rassemblé quatre entités pour n'en former qu'une. L'occasion de fêter dans nos casernes cette décennie par le biais de plusieurs événements tout au long de l'année. Une rencontre au mois de mai a réuni les intervenants de Montreux en présence d'un nombreux public et d'invités surprises, à savoir les membres de la Pat'Patrouille faisant le bonheur des petits et des grands. Toujours au mois de mai, l'organe d'intervention de Jongny a quant à lui organisé une soirée festive du côté de Chardonne, suivie d'une présence le lendemain dans le cadre du marché des vins. Au mois de juin, la caserne de Vevey a proposé des démonstrations et autres stands sur la Place du Marché offrant ainsi une jolie vitrine de nos différentes activités. Pour finir, la caserne de Saint-Légier a ouvert ses portes au mois de septembre proposant également des animations participatives en particulier pour les nombreux enfants présents. Cet anniversaire a permis de réunir à plusieurs reprises nos sapeurs-pompiers, leur famille, nos anciens, nos amicales, les employeurs qui libèrent leurs collaborateurs en journée et bien entendu la population. L'occasion de mettre une nouvelle fois en lumière des femmes et des hommes capables de vivre les choses avec enthousiasme et de façon collective. Cette étape importante témoigne de l'engagement et du dévouement de tous ceux qui ont contribué à son succès, il est bon de rappeler pour

quelles raisons et dans quels buts le SDIS Riviera a été créé. La collaboration en matière de défense incendie entre les dix communes de la Riviera est initiée dès 1994. En 2001, le projet est relancé en collaboration avec l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), qui présente ses « perspectives d'organisation et de développement des SDIS sur la Riviera vaudoise ».



Accident de véhicules légers, Autoroute A9, mars 2024

L'objectif du canton est de réorganiser la défense incendie et les détachements de secours avec un centre cantonal à Lausanne, des centres régionaux à Nyon, Vevey-Montreux, Yverdon-les-Bains, ainsi que des centres locaux comme par exemple le SDIS Pèlerin, regroupant les communes du cercle de Corsier. C'est sur ces bases que la Conférence des Syndics charge le Service des affaires intercommunales, début 2001, de lancer le processus de régionalisation pour mettre en œuvre le projet « SDIS Evolution » sur la Riviera. La nouvelle loi sur les SDIS rappelle au 1er janvier 2011 les missions qui relèvent de la compétence des communes, en prévoyant la fin de l'obligation de servir, l'exemption des taxes et le regroupement

des corps de sapeurs-pompiers au sein de structures régionales, à des fins de plus grande efficacité. Les communes sont ainsi chargées de l'organisation et du fonctionnement de la défense contre l'incendie et des secours en cas de dommages causés par le feu ou les éléments naturels ou dans d'autres situations présentant un caractère d'urgence. Les communes doivent notamment s'assurer que le SDIS couvrant leur territoire soit suffisamment doté en personnel au regard des exigences du standard de sécurité cantonal. L'obligation de servir ayant été supprimée, le recrutement et l'engagement des miliciens se font désormais sur une base volontaire. L'intégration des quatre SDIS au sein de l'Association Sécurité Riviera (ASR) et la création d'un SDIS régional impliquent la constitution d'un Etat-major unique. Afin de pérenniser le dispositif sécuritaire régional, l'objectif est de disposer d'un effectif de sapeurs-pompiers permanents en vue d'encadrer, de conduire, de coordonner et de gérer administrativement le service. Par ailleurs, le SDIS régional continue de fonctionner pour l'essentiel, et y compris en journée, selon un système de milice et par l'engagement volontaire des sapeurs-pompiers, chacun étant rattaché à une base opérationnelle. Les quatre SDIS sont intégrés en un seul dans le cadre de Sécurité Riviera, sous la dénomination du SDIS Riviera au 1er janvier 2014.

9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Au 31 décembre 2024, le SDIS Riviera est composé de 206 sapeurs-pompiers volontaires et permanents. Par ailleurs, 40 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) complètent ses rangs.

Outre les sapeurs-pompiers volontaires (SPV), le service compte neuf sapeurs-pompiers permanents, dont six membres de l'Etat-major et trois collaborateurs techniques. Une collaboratrice administrative complète l'équipe.

Globalement l'effectif est adapté, hormis en journée durant la semaine. Les collaborateurs permanents interviennent en complément, de manière systématique et sur toutes les interventions, en fonction de leur localisation géographique. De manière à soulager les SPV et réduire l'impact pour leur employeur, les interventions non urgentes sont prises en charge, selon les disponibilités, par les collaborateurs permanents. En moyenne, 2 à 3 interventions ont lieu par jour et mobilisent 6 sapeurs-pompiers.

Chaque année apporte son lot de promotion. Dans le cadre d'une cérémonie commune de l'ASR, et pour la seconde fois, nos officiers ont touché leur diplôme et obtenu un galon.

Notons que le SDIS Riviera compte un nouvel instructeur fédéral dans ses rangs.

La campagne commune de recrutement au niveau romand, planifiée tous les premiers jeudis du mois de novembre, a permis d'engager une trentaine de nouvelles recrues qui rejoignent le SDIS après avoir suivi le cours cantonal de formation de base. Ces recrues suivent une formation commune durant toute l'année et sont intégrées dans les casernes à partir du 2^{ème} semestre. Cet important effectif apporte de nouvelles ressources et permet de compenser les départs.

"Casernes"	Sapeurs							Sous-officiers							Officiers							Totaux						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montreux DPS	20	20	20	20	19	18	29	15	19	20	18	18	16	15	10	9	9	8	7	6	6	45	51	49	46	44	40	50
Vevey DPS	25	21	26	25	24	28	28	15	12	14	15	15	16	13	9	10	11	10	10	11	10	49	46	51	50	49	55	51
Saint-Légier DPS	7	10	11	11	12	11	15	8	7	8	9	10	8	8	4	5	6	6	6	5	6	20	22	25	26	28	24	29
Jongny DPS	11	9	11	11	16	11	12	11	13	11	10	9	12	11	9	9	8	9	9	8	10	31	31	30	30	34	31	33
DAP	63	54	26	0	0	0	0	3	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	66	53	27	0	0	0	0
EFDPS	37	17	32	25	20	31	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	17	32	25	20	31	33
Permanents			1	0	0	0	0	3	3	3	3	3	3	3	5	5	4	6	6	6	6	8	7	8	9	9	9	9
Pers. admin.																						1	2	1	1	1	1	1
Totaux	163	131	127	92	91	99	117	55	55	57	55	55	55	50	37	39	38	39	38	36	38	257	229	223	187	185	191	206

La signature d'une convention de collaboration avec l'entreprise Merck Serono SA permet l'incorporation de plusieurs intervenants qui renforcent les sites opérationnels de Saint-Légier et Jongny en journée. Ceci garantit également une efficacité accrue lors d'interventions sur le site de Corsier-sur-Vevey et parfait la formation du corps de sapeurs-pompiers d'entreprise.

9.3 Opérationnel

Avec plus de 160 sapeurs-pompiers, le Détachement de premier secours (DPS) comptabilise une légère augmentation de son effectif.

Les 9 communes de la Riviera sont couvertes par 4 sites de premières interventions situés à Jongny, Vevey, Montreux et Blonay – Saint-Légier. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens mis à disposition pour les casernes, respectivement les missions confiées aux différents sites.



Feu d'appartement, Montreux, juillet 2024

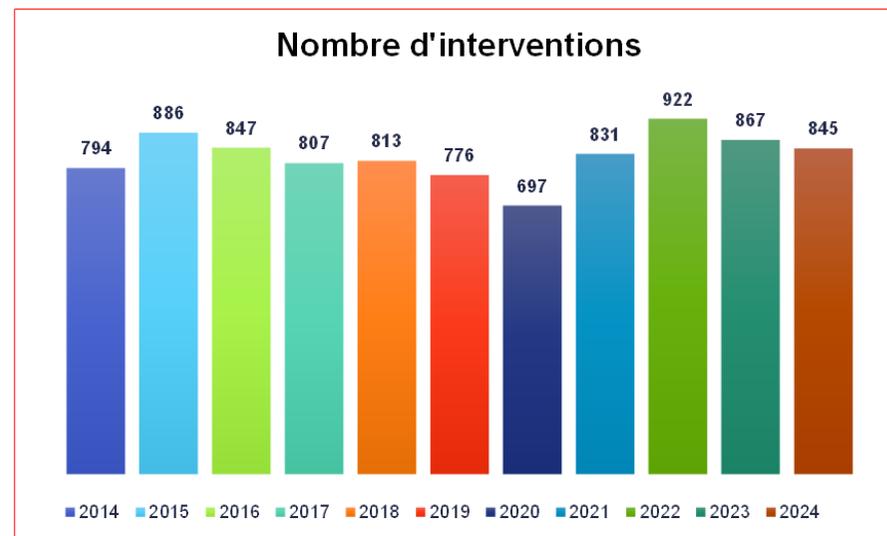
Ainsi, toutes les casernes sont opérationnelles pour les missions de base que sont : la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les

éléments naturels, ainsi que la lutte contre les événements chimiques pour les premières phases d'interventions.

La caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires telles que la lutte contre les événements biologiques, chimiques, ainsi que les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention, respectivement des missions de secours routier.

La caserne de Montreux, en plus des missions de base, a comme prérogatives le secours routier et la ventilation avec des moyens spécifiques. Elle dispose également d'un véhicule poste de commandement engagé lors d'événements majeurs, en priorité dans l'Est du canton.

Le rattachement à une caserne se fait selon un critère communal : la logique de la domiciliation. La double incorporation (incorporation de nuit selon le domicile et de jour selon l'activité professionnelle) permet de tirer au maximum profit de la disponibilité de nos ressources. Plusieurs sapeurs-pompiers sont domiciliés en-dehors de notre secteur, mais interviennent en journée au profit du SDIS Riviera. L'ASR libère un collaborateur de la signalisation et plusieurs assistants de sécurité publique, afin de renforcer les rangs du SDIS en cas de mobilisation.



En 2024, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 845 événements, qui ont généré 8'450 heures de service.

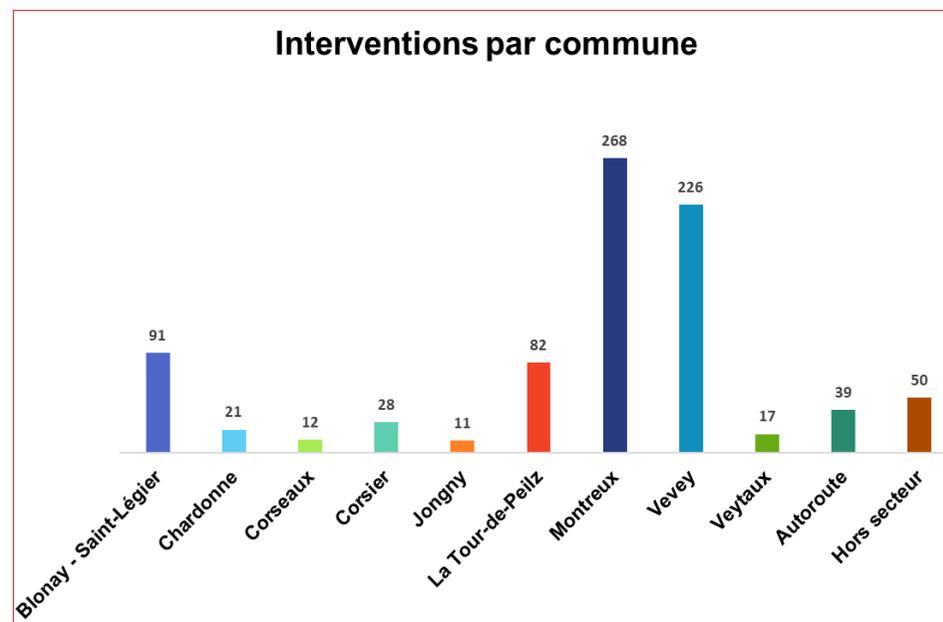
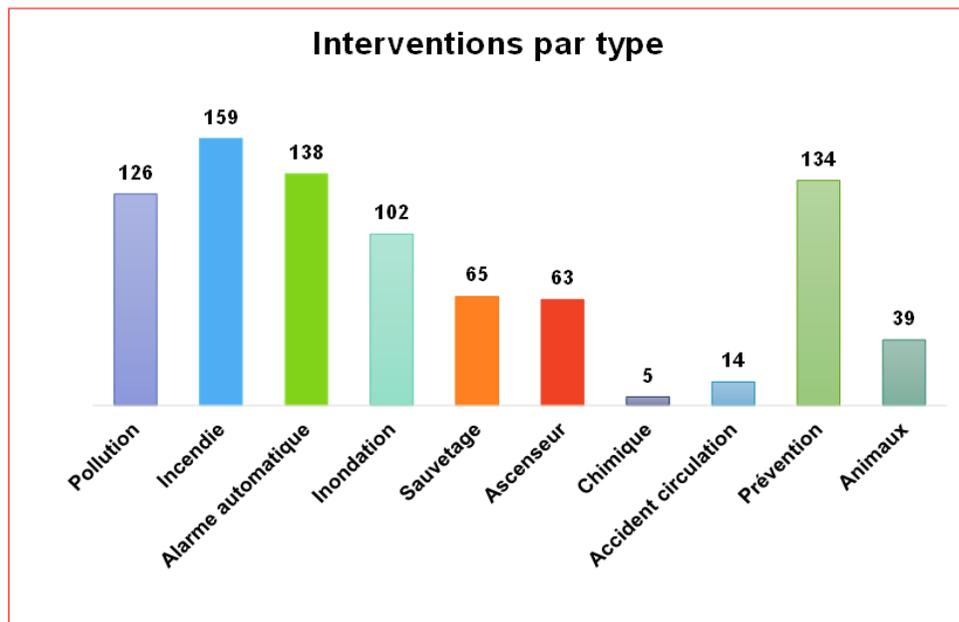
La répartition de ces interventions est la suivante : 68% la semaine et 32% le week-end, 59% la journée et 41% la nuit.

Les années se suivent et se ressemblent avec un nombre important de personnes décédées dans des incendies. A l'image de l'explosion survenue dans le cadre d'un puissant feu d'appartement le 30 septembre 2024 à La Tour-de-Peilz, le communiqué de presse fait écho d'une personne qui a malheureusement trouvé la mort dans ce tragique événement. Soulignons le sauvetage in extremis de deux personnes prises par les fumées. Le travail remarquable entrepris par les deux équipiers, soutenus par l'ensemble des forces d'intervention, permet de valoriser l'engagement collectif. Engagement qui n'est malheureusement pas relayé sur les communiqués de presse, mais qui fait néanmoins l'admiration de tous.

renforts chez nos collègues de Morges et de Sierre pour des inondations sans précédent, ruptures de conduite d'eau, inondation d'un central Swisscom privant une région de communications, renfort suite à l'effondrement d'un échafaudage, etc. Le nombre total d'interventions est dans la moyenne, leur diversité nous a poussé à faire preuve une nouvelle fois de souplesse.

Outre le nombre élevé d'engagements, certains ont été particulièrement longs :

1. L'incendie d'une camionnette avec écoulements d'hydrocarbures dans un ruisseau sur les hauts de la commune de Blonay – Saint-Légier ;
2. Le feu d'une ferme sur la commune de Puidoux ;
3. La pollution de la rivière l'Oyonne suite à un réservoir éventré sur un poids lourd ;
4. Les renforts à Morges et à Sierre avec du matériel de lutte contre les éléments naturels.



Quelques interventions ont particulièrement marqué l'année 2024 : explosion à La Tour-de-Peilz, sauvetage du bateau le Simplon à Cully,

9.4 Technique

Les différents moyens mis à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'ASR, l'ECA et la Direction générale de l'environnement. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 24 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules propriétés de l'ASR. 2 bateaux et diverses remorques (barrage pour les hydrocarbures, ventilation, motopompe, etc.) complètent le parc.

Le parc de véhicules est composé de :

- 6 véhicules tonnes-pompes ;
- 2 échelles automobiles de 30 mètres ;
- 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique ;
- 2 véhicules de secours routier ;
- Plusieurs véhicules polyvalents.

Le SDIS a réceptionné un nouveau véhicule tout terrain capable d'accueillir un module d'extinction avec 500 litres d'eau et destiné principalement à la lutte contre les feux extérieurs. Deux véhicules à disposition des chefs d'intervention ont également été remplacés.



Nouveau véhicule de chef d'intervention

Dans le but de garantir et de renforcer la sécurité et le confort des intervenants, l'ECA et l'ASR ont fourni du nouveau matériel : consolidation des lots de tenues de réserve dans les casernes, nouveau sonar pour le bateau d'intervention, gaines pour les ventilateurs, cartons pour le sauvetage d'animaux, anémomètres et caisses à outils pour les moyens aériens, lève-grille magnétique, nouveaux avertisseurs automatiques de détresse pour les porteurs d'appareils de protection respiratoires (APR), nouvel aménagement du module de défense contre les hydrocarbures, remplacement de toutes les bouteilles APR, changement des microphones sur les radios et renouvellement du matériel de sport.

Nos casernes sont pour la plupart vétustes, mais elles répondent partiellement à nos besoins et portent l'histoire de nos prédécesseurs. En 2024, nous avons pu remettre définitivement le local de Chardonne en prévision du projet de grande salle. Des solutions ont été initiées concernant les multiples inondations du côté de Corseaux et quelques aménagements ont été entrepris au Mont-Pèlerin. Le 1er étage de la caserne de Vevey a été occupé durant toute l'année par les collègues policiers compte tenu des travaux entrepris dans le poste de police.

Dans le cadre de son engagement envers la communauté locale, Nestlé a décidé de soutenir notre démarche et d'offrir gratuitement, en collaboration avec TheWorkHub, l'accès à une partie de ses espaces de travail, comprenant bureaux, matériel informatique et divers services. Cette offre est réservée aux personnes disponibles pour prêter main-forte à la caserne de Vevey pendant la journée. Elle s'adresse en priorité aux sapeurs-pompiers de Vevey, mais également à ceux envisageant une double incorporation. Cette proposition s'inscrit en complément des places de travail dans nos casernes et permet de renforcer nos effectifs en journée.

9.5 Formation

Au-delà du programme de formation conventionnel, l'année 2024 a été rythmée par des formations particulières, avec pour buts de parfaire la collaboration avec nos partenaires feux bleus et favoriser l'instruction et le développement de nos sapeurs-pompiers. Approche et déplacement avec des malvoyants, exercice de protection respiratoire en terre Fribourgeoise, formation pour nos nouveaux chefs d'engin,

mise à disposition d'infrastructures de nos fidèles partenaires que sont le MOB, les VMCV, Merck Serono SA et Nestlé offrant des scénarios au plus près de la réalité, simulateur tactique de l'ECA, formation continue de nos formateurs de conduite favorisant la mise à jour des connaissances sur une thématique en constante évolution avec des exigences auprès du Service des automobiles et de la navigation qui sont visiblement de plus en plus pointues, etc.

Dans ce contexte, le SDIS Riviera a également contribué à l'interopérabilité avec les SDIS voisins, en présentant du matériel et en particulier les véhicules spéciaux tels que le véhicule poste de commandement ou le tonne-pompe avec lance perforante.

Afin de diminuer la charge de formation sur le temps libre des sapeurs-pompiers, des instructions dans le cadre des permanences du week-end sont accomplies par petits groupes, favorisant ainsi l'apprentissage.

Un effort particulier est porté sur la collaboration entre nos casernes. Il s'agit de préparer les interventions communes et de mutualiser les supports de formation, afin de rationaliser les heures de préparation d'exercices.

En complément de la formation interne, les sapeurs-pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA et destinés à l'acquisition de nouvelles connaissances ou au perfectionnement. 606 cours de formation ont été validés par l'ECA. Des formations spécifiques sont également effectuées auprès de différents organismes, tels que la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP), la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) ou l'International Fire Academy (IFA).

Relevons encore que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux ou au profit de partenaires sur son secteur. Il met ainsi à disposition ses infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.

Les traditionnelles formations au sein de l'entreprise CIMO n'ont pas eu lieu, l'idée étant de trouver un nouveau centre de formation pour 2025. Les différentes recherches et visites ont permis de sélectionner le centre de formation de Couvet, dans le canton de Neuchâtel.

Un effort particulier a été entrepris sur la mise à disposition des supports de formation à l'ensemble de nos intervenants. A cet effet, un accès informatique permet non seulement aux chargés de cours de trouver les éléments utiles à leur préparation, mais également aux participants de pouvoir anticiper l'apprentissage ou consolider leurs connaissances. Des QR codes facilitent l'accès aux informations et garantissent de pouvoir bénéficier de la version la plus récente. Moyens didactiques, instructions, formation des machinistes, aides mémoires, règlements, documents divers ou encore des vidéos sont à disposition.



Feu de ferme, Puidoux, juillet 2024

Dans le cadre du concept « feux de forêts », des formations pilotes se sont déroulées en 2024. Le SDIS Riviera fait partie des 13 centres désignés par le canton pour assurer cette mission. A ce titre, il s'agit de former des spécialistes et d'appréhender du matériel spécifique.

Plusieurs sapeurs-pompiers ont contribué à la formation de nos jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Ces derniers se réunissent à raison d'une dizaine de samedis par année et sont formés sur le travail de base,

ainsi que sur les gestes pour sauver la vie. L'un d'entre eux a d'ailleurs eu l'honneur de la presse, suite à la prise en charge d'une personne blessée suite à une lourde chute en trottinette.

Quel plaisir de voir évoluer nos équipes dans le cadre des concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, quelle satisfaction d'encourager des équipes mixtes avec des membres provenant de plusieurs casernes. L'état d'esprit exceptionnel et les résultats permettent de mettre en lumière le travail, celui des coachs mais aussi celui de ceux qui gèrent le matériel. A noter également la participation d'une équipe du SDIS au concours protection respiratoire au mois d'août à Collombey et une autre au Survival Firefighter Challenge Apollo au mois de mai à Gland.



Sauvetage du Simplon, Cully, mars 2024

9.6 Prévention

Si nous souhaitons pouvoir compter sur des employeurs compréhensifs, sur des politiques convaincues par notre action, sur une population partenaire, alors nous devons être proches des gens. Ceci passe par de nombreuses actions entreprises durant l'année 2024 : évacuations d'établissements spécialisés (centre de vie enfantine, fondation pour des enfants en situation de handicap), évacuation des collèges Montreusiens, évacuations des Migros de la région, évacuation de l'office AI à Vevey, prévention feu du cercle scolaire de Corsier, nombreuses visites de nos casernes, visite des infrastructures de la prison à Palézieux, exercice avec l'école d'ambulancier et l'ensemble des services de l'ASR, visite de plusieurs services communaux, visite d'installations particulières telles que le tunnel de Glion, passeports vacances de Montreux, Vevey et environs, journée oser tous les métiers en présence d'enfants des collaborateurs de l'ASR, mais également de JSP, festivités du 1er août, réception des nouveaux habitants de Montreux et de La Tour-de-Peilz, la Tour bouge Coop Andiamo, journée vivre ensemble à Saint-Légier, soupe à la courge en caserne de Vevey, marché villageois de Corsier et, pour conclure, le traditionnel Téléthon avec pas moins de 6 stands.

Les manifestations dans notre région sont nombreuses et impactantes sur nos modes opératoires et en particulier sur notre mobilité et la nécessité de parfois encaserner des pompiers pour pouvoir assurer les délais de sortie : Parade navale de la CGN, Tour de Suisse cycliste féminin, Tour de Romandie cycliste féminin, Montreux Jazz Festival, FanZone Eurofoot 2024, match de la coupe de Suisse de football, Foire de la Saint-Martin ou encore le Riviera Noël.

Les délais de sortie de nos moyens, en lien avec les difficultés de mobilité, sont source d'inquiétudes. Le déplacement entre le domicile, respectivement le lieu de travail, n'est pas facilité par la généralisation du 30km/h ou les innombrables chantiers, qu'ils soient prévus ou imprévus.

Des rencontres régulières sont effectuées avec les différents maîtres d'ouvrages, afin de les conseiller sur les aspects d'accessibilité de nos moyens et sur la disponibilité du réseau d'eau.

La thématique de la santé au travail revêt une importance particulière dans notre domaine. Si la bonne volonté des uns et des autres n'est pas à discuter, cette dernière ne suffit pas à assurer un système de sécurité efficient. Ce dernier nécessite, non seulement la mise en place de mesures mais aussi des outils permettant que les mesures soient connues et appliquées. Le SDIS s'efforce de garantir la sécurité des forces d'intervention. De nombreuses directives régissent l'organisation, les exercices, la formation, les locaux, les collaborateurs, les contrôles médicaux, la prévention ou encore le matériel. En complément et soucieux de pouvoir maintenir un niveau sécuritaire élevé, le SDIS a nommé un délégué par caserne, respectivement un responsable santé & sécurité. Les membres de ce nouveau groupe proviennent de l'effectif de nos SPV. Ils vont s'employer à promouvoir la sécurité, en collaboration avec l'ensemble des sapeurs-pompiers.



Pollution, La Tour-de-Peilz, octobre 2024